



LES COMMUNES RURALES FACE AU DEFI DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Stage d'immersion à l'AMRF

RESUME

Il suffirait de 3/1000e du territoire couvert en photovoltaïque pour produire l'ensemble de l'électricité dont la France a besoin

Benoît BARDET

Rapport de stage, mai 2022

Sommaire

<u>INTRODUCTION</u>	<u>2</u>
<u>MON PROGRAMME A L'AMRF</u>	<u>4</u>
<u>GUIDE D'ENTRETIEN A L'USAGE DES MAIRES /COMMISSION TRANSITION ECOLOGIQUE</u>	<u>5</u>
<u>RAPPORT D'ETONNEMENT</u>	<u>7</u>
<u>MA COMPREHENSION, MON ANALYSE</u>	<u>9</u>
DE LA METHODE : LA COMMUNE ACTIONNAIRE	11
L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE	12
<u>LES ENTRETIENS</u>	<u>14</u>
1. Yves Attou, maire de Saint Christophe sur Roc (Deux Sèvres)	15
2. Bruno Bethenod, maire d'Arceau (Côte d'Or)	18
3. Patrick Bourrasseau, maire de Valsonne (Rhône)	22
4. Laurance Bussière, maire de Daubeuf La campagne (Eure)	27
5. Richard Chamaret, maire de Méral (Mayenne)	29
6. Cyril Cotonat, maire de Ladevèze Rivière (Gers)	33
7. Gwenaël Crahes, maire de La Grigonnais (Loire Atlantique)	37
8. Sébastien Gouttebel, maire de Murol (Puy de Dôme)	43
9. Bertrand Hohecorne, maire de Mareau aux Prés (Loiret)	46
10. Denis Lamache, maire de Saint Sigismond (Vendée)	50
11. Yvan Lubraneski, maire de Les Molières (Essonne)	53
12. Michel Maya, maire de Tramayes (Saône et Loire)	57
13. Dominique Pallier, maire d'Apprieu (Isère)	62
14. Jean Claude Pons, maire de Luc sur Aude (Aude)	65
15. Gilles Talluau, maire de Varennes sur Loire (Maine et Loire)	68
16. Jean Vogel, ancien maire de Saales (Bas Rhin)	71
<u>POUR CONCLURE</u>	<u>75</u>
<u>ANNEXE : CR ATELIER AGRIVOLTAÏSME</u>	

Introduction

Les communes rurales face au défi de la transition écologique

Les communes rurales, de moins de 3500 habitants, représentent 88% du territoire français et 33 % de sa population. Animées par des dizaines de milliers d'élus, elles font face à de grands défis pour maintenir à flot des services proches des citoyens et une qualité de vie de nature à « fidéliser » une population, attirer de nouveaux habitants et préserver des emplois dans ces espaces constitutifs de la réalité et de la diversité de la France.

La transition écologique s'impose aujourd'hui comme l'une des priorités des communes rurales. Une priorité et une opportunité pour ces territoires compte tenu du gisement considérable dont elles disposent : l'espace, le foncier donc, l'agriculture et l'élevage, bois et forêts, le soleil, le vent, les cours d'eau. Et des citoyens prêts à s'engager pour peu que les élus disposent des éléments pour informer, expliquer, partager le diagnostic du territoire et la stratégie pour faire de leurs villages et petites communes des territoires d'avenir.

L'AMRF ne s'y est pas trompée en créant la **commission pour la transition écologique** et en mettant en place une ingénierie pour aider les maires à s'engager dans des projets concrets.

La commission s'est fixée 4 axes de travail :

- Le changement climatique et les biens communs naturels ;
- La sobriété énergétique et la production en énergies renouvelables ;
- La transition alimentaire ;
- La coopération territoriale et les partenariats sur ces enjeux.

L'énergie est l'un des sujets majeurs, ou comment couvrir les besoins énergétiques des territoires grâce aux énergies renouvelables pour réduire les consommations d'énergie fossile, les émissions de gaz à effet de serre et ...la balance du commerce extérieure, fortement déséquilibrée par l'importation d'énergies fossiles : la facture énergétique s'est alourdie de 17,9 Milliards € en 2021, passant à 43, 1 Milliards €. Et elle affecte fortement les habitants des communes rurales, contraints de se déplacer massivement avec des véhicules thermiques et de chauffer leurs maisons individuelles.

C'est aussi le thème de travail que j'ai choisi de creuser pour cette période d'immersion, trop courte, du 9 au 31 mai, en vue d'une reprise d'étude à l'INSA, en septembre 2022 pour un mastère spécialisé « Manager de l'environnement et

éco-efficacité des énergies ». Car il fallait faire un choix, et la crise de l'énergie que nous traversons, les échanges issus de la commission transition écologique du samedi 14 mai ont achevé de me convaincre du caractère prioritaire de la production des énergies renouvelables dans la transition écologique des communes et territoires ruraux. Les habitants des communes rurales sont les premières victimes du renchérissement du prix des énergies et seront les premiers bénéficiaires d'une production locale organisée et maîtrisée par les communes.

Je tiens à remercier chaleureusement Cédric Szabo, directeur de l'AMRF, pour l'accueil et l'écoute qu'il a bien voulu m'accorder, ainsi que toute son équipe, compétente, concentrée et engagée dans la défense des intérêts des communes rurales. Je remercie également les maires qui ont bien voulu me consacrer du temps pour les entretiens que j'ai conduits dans ce calendrier serré, dont la retranscription figure en deuxième partie de ce rapport. Je remercie enfin les hommes et les femmes, engagés dans ce combat, sur le plan politique, économique et social, que ce passage éclair à l'AMRF m'a permis de rencontrer. Qu'il me soit permis de citer la députée Marjolaine Meynier-Millefert pour son enthousiasme communicant sur les questions de transition écologique et le directeur régional de GRDF Guilhem Armanet.

A l'occasion de la dernière réunion de ladite commission, le 14 mai 2022, lors de l'assemblée générale de l'AMRF, Michel Maya, vice-président de la commission a souligné que l'autonomie énergétique était à la portée des communes rurales.

Il suffirait de trois millièmes du territoire pour produire l'ensemble de l'électricité dont la France a besoin.

Mais les projets avancent lentement, confrontés aux difficultés réglementaires.

« Le dérèglement climatique va plus vite que la réglementation. »

Michel Maya

Mon programme à l'AMRF en accéléré

Suivi des jeudis de la formation sur le thème de l'Agrivoltaïsme (cr en annexe)

Suivi d'une réunion d'information sur le ZAN (Ministère de la transition écologique).

Participation au congrès « Ruralisons l'Europe » le vendredi 13 mai

Participation à l'assemblée générale et à la commission transition écologique le samedi 14 mai (comptes rendus)

Analyse des offres des agences pour la conduite du grand atelier des maires ruraux de France : RES PUBLICA et MISSION PUBLIQUE (tableau excel).

Visite du méthaniseur d'Apprieu (Isère), échanges avec l'équipe de GRDF et entretien avec le maire de la commune (Compte rendu). Participation à des réunions avec l'ensemble de l'équipe.

Préparation d'un guide d'entretien auprès de 16 élus

Et bien sûr organisation et retranscription des entretiens, publiés dans la 2^e partie de ce rapport.

AMRF - Guide d'entretien- membres de la commission Transition écologique

Vous êtes membre de la commission transition écologique de l'AMRF .

Vos initiatives

- 1) Pouvez-vous me parler des initiatives prises dans votre commune sur le sujet de la transition écologique ?**
- 2) Quelles ont été les opérations réussies ?**
- 3) Quels ont été les facteurs clé de cette réussite?**
- 4) Quels ont été les échecs ?**
- 5) Quels ont été les facteurs clé de cet/ces échecs ?**

Relations avec les citoyens

- 6) Comment organisez-vous la participation citoyenne dans votre commune sur les sujets de transition écologique ? (méthode, cadre de travail)**

Information, Ingénierie, formations

- 7) Vous sentez vous suffisamment informé.e sur les marges de manœuvre qui sont les vôtres en matière de transition écologique ?**

Oui Non

- 8) Disposez-vous de l'ingénierie pour accompagner les projets de transition ? (quels obstacles rencontrez vous pour y accéder, de quelles facilités souhaiteriez vous disposer ?)**

- 9) Êtes-vous en quête de formations ? informations ?**

Si oui, dans quel domaine ? Réponse spontanée/ouverte

Technique, juridique, financier...

9.1 Production d'Energies renouvelables

Oui Non

Si oui

9.1.1 Photovoltaïque

Oui Non

9.1.2 Eolien

Oui Non

9.1.3 Méthanisation

Oui Non

9.1.4 Biomasse

Oui Non

9.2 Sobriété énergétique

Oui NON

9.3 Transition alimentaire

Oui non

9.4 Mobilité

Oui Non

10. Quel conseil voulez vous donner à vos collègues ?

11. Des noms de maires de votre département impliqués par la transition écologique ?

RAPPORT D'ETONNEMENT

Mes belles surprises

J'ai découvert que les élus locaux (impliqués) étaient mus par une forme d'énergie « renouvelable » pour engager la transition écologique dans leurs communes. De l'énergie, mais aussi des connaissances et des initiatives importantes et déterminantes en faveur de cette transition.

Les projets diffèrent bien entendu selon la situation géographique, mais ils se fondent sur deux piliers :

- Un rapport direct avec le territoire, la connaissance et la maîtrise du foncier
- Une relation de confiance directe avec les habitants.

Cette proximité, additionnée à une dose de bon sens souvent évoquée dans mes échanges avec les maires, constituent des marges de manœuvre considérables pour prendre des initiatives dans le domaine de la transition.

On mesure d'ailleurs l'ardente nécessité de partager ces expériences, souvent transposables, car chaque élu.e peut apprendre de l'expérience des autres.

La France rurale n'est donc pas cet espace désert et bucolique. C'est une mosaïque de territoires, animés, dans lesquels se prépare pour partie notre pays à franchir le cap de la transition écologique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce aux mesures d'économie d'énergie – la meilleure des énergies est bien celle que l'on ne consomme pas - et à la production massive d'énergies renouvelables en remplacement des énergies fossiles.

Une relation complexe entre l'Etat et les communes rurales

Ces communes ont globalement accès aux informations techniques utiles pour préparer leurs projets. L'ADEME, les syndicats départementaux des énergies, les EPCI, les PNR lorsque les communes ont « la chance » d'en faire partie, et bien sûr les services déconcentrés de l'Etat. Ce qui leur manque va plutôt porter sur l'ingénierie administrative, juridique et financière pour monter leurs dossiers d'autorisation et de demande de subventions. Les maires sont parfois démunis face aux exigences administratives des services de l'Etat, qu'ils perçoivent trop souvent comme tatillons, méfiants, et peu accompagnateurs de leurs démarches. Entre les injonctions à s'engager dans la transition écologique – les messages pleuvent de toutes parts – (les maires reçoivent le même message de plusieurs administrations) et les obstacles technico-administratifs érigés par les mêmes administrations, ils peinent parfois à faire et subissent des délais très longs. Il faut souvent compter plus de 10 ans entre l'amorce d'un projet et sa réalisation (méthaniseurs, éoliennes, centrales photovoltaïques). Et le temps presse pour contrer le réchauffement climatique qui lui ne connaît pas les lenteurs de l'instruction administrative.

Et des relations distendues entre les communes rurales et les grandes villes

Quelle complémentarité ? Le sujet qui fâche alors qu'il participe à la transition écologique est bien entendu au premier plan celui de la mobilité. Un concept qui semble avoir été inventé pour les grandes villes : métros, tramways, TGV et TER, pistes cyclables... Les petites communes se sentent coupées du reste du monde et disposent de peu d'ingénierie et de moyens pour combler ce déficit qui ne se résorbe pas. Malgré la crise des gilets jaunes et l'augmentation vertigineuse du prix des carburants. Le sujet lui-même a été transféré aux communautés d'agglomération, aux départements ou aux régions laissant les petites communes face à leur isolement. Seule subsiste la solidarité entre les habitants du village et quelques associations voient le jour pour assurer aux plus démunis ou aux plus âgés un service minimum de la mobilité fondé sur le bénévolat. La mobilité constitue un vrai handicap dans la course à la transition écologique.

Une vision éclairante et optimiste est proposée par Michel Maya qui suggère d'impliquer les grandes villes dans des équipements producteurs d'énergies renouvelables, sur le territoire des petites communes. Les grandes villes, plus riches, deviendraient actionnaires de SEM locales et participeraient ainsi à la « décarbonation des territoires ».

MA COMPREHENSION, MON ANALYSE

Le gisement des énergies renouvelables

Les communes rurales constituent un gisement presque « inépuisable » pour réussir la transition écologique. Grâce au foncier et à un rapport franc et direct avec la population locale, le.la Maire.sse d'une petite commune disposent de leviers considérables pour embarquer son territoire et sa population. Certains maires insistent sur cette nécessaire maîtrise du foncier pour agir en responsabilité et maîtriser leur destin.

La maîtrise du foncier

Maîtriser le foncier, c'est la garantie de maîtriser le destin des projets d'ENR. Les maires le revendiquent, tout comme celui d'avoir la possibilité de procéder à des DUP pour l'acquérir lorsque c'est nécessaire. Maîtriser le foncier, c'est une des conditions à réunir pour être ensuite actionnaire de l'équipement (à travers une SEM notamment). A l'inverse, le projet parachuté par une multinationale sera souvent mal vécu car les retombées sur la commune seront faibles voire nulles et l'acceptabilité sociale sera fortement malmenée.

Des opportunités de mieux en mieux perçues pour la commune et ses habitants

Economiser l'énergie, c'est faire des économies et utiliser les finances de la collectivité pour aller plus loin dans la transition écologique. Témoignage de Jean Vogel ou de Michel Maya

Produire de l'énergie, c'est constituer des recettes supplémentaires après amortissement des investissements : des recettes à long terme pour une commune qui s'engage durablement dans la transition, comme l'a réalisé Michel Maya dans sa commune de Tramayes ou Jean Vogel à Saales.

Installer des équipements est générateur d'emplois sur la commune.

Associer les agriculteurs (ex : méthaniseur) c'est leur assurer des compléments de revenus, et les inciter à s'engager dans l'agriculture biologique ou raisonnée, comme en témoigne Dominique Pallier, maire d'Apprieu.

Aménager des zones humides, des corridors écologiques, des parcours avec une signalétique adaptée, c'est valoriser le territoire sur le plan touristique, comme en témoignent le maire de Murols Sébastien Gouttebel ou le maire de Mareau aux Prés Bertrand Hohecorne qui s'est engagé dans l'acquisition des bords de Loire pour préserver la biodiversité sur les rives du dernier fleuve sauvage de France.

Créer des jardins ou des vergers partagés sur les terrains communaux, c'est conforter le lien social entre les générations et produire et consommer localement (cf. Laurence Bussière ou Gwenaël Crahes).

A écouter les maires ruraux, spécialistes ou non, ingénieurs ou producteurs locaux, entrepreneurs ou fonctionnaires, actifs ou retraités, la transition écologique se fera plus naturellement dans l'espace rural que dans les grandes villes, qui sont avant tout des espaces énergivores : les villes représentent 3% de la surface de la terre, consomment 65% de l'énergie et produisent 70% des gaz à effet de serre. Dans l'espace urbain qui plus est, les contraintes pour installer des équipements sont infinies et la concertation se heurte souvent à des populations réactives et rétives au changement, en vertu du phénomène NIMBY (not in my backyard) apparu aux Etats Unis et popularisé dans les années 80. En clair, c'est peut-être une bonne idée mais pas à côté de chez moi !

Autre source de difficultés innombrables : la réglementation qui empêche ou ralentit l'action. L'exemple le plus souvent cité est celui des panneaux photovoltaïques qui pourraient couvrir les toitures des équipements publics et des bâtiments communaux, si seulement ils ne se trouvaient pas dans le périmètre d'une église classée ou à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (voir à ce sujet le témoignage de Patrick Bourrasseau, maire de Valsonne). On s'étonnera alors que l'Etat, par ailleurs donneur d'ordre et de conseils pour la transition écologique, soit perçu, localement, par les élus ruraux, comme un obstacle à l'innovation dans le domaine de la transition écologique. Or comme le rappelle Michel Maya :

« Le dérèglement climatique va plus vite que la réglementation »

DE LA METHODE : la commune actionnaire

Les maires sont quasi unanimes sur ce point : la commune doit être actionnaire des équipements et installations qu'elle encourage sur son territoire et, mieux encore, doit veiller à ce que les habitants puissent l'être également. Syndicats des énergies ou sociétés d'économie mixtes valent mieux que des multinationales financées par des fonds de pension internationaux. Lire à ce sujet et s'inspirer du témoignage des élus Michel Maya, Richard Chamaret, Sébastien Gouttebel, Jean Vogel...

Le savoir-faire pour ces montages existe. Les maires compétents doivent témoigner et expliquer la méthode et les étapes par lesquelles ils sont passés pour ancrer durablement cette richesse dans leurs territoires. Évidemment, lorsque ces dits maires sont également présidents du syndicat des énergies départemental, c'est encore mieux !

Les retombées économiques doivent s'opérer pour partie sur le territoire.

La participation citoyenne, c'est aussi l'actionnariat citoyen. Ainsi, lorsque les habitants découvrent tous les matins les éoliennes dans leur paysage, dont ils sont actionnaires, ils se sentent pleinement concernés et impliqués (témoignage de Jean Vogel).

Des recommandations

Les témoignages des réussites

A ce stade, servons nous du témoignage et de l'expérience des maires expérimentés, qui ont réussi à franchir les obstacles, pour influencer les autres.

Il est possible d'aller plus loin dans le détail de chaque initiative, car, souvent, c'est dans le détail que se trouve une partie de la solution.

Demandons aux maires de présenter, dans le détail, le parcours du combattant qui a été le leur et les solutions qu'ils ont identifiées pour réaliser ou faire réaliser une installation

- **A réaliser : Un dossier de presse sur les énergies renouvelables dans les communes rurales**, argumenté, avec des citations de maires, d'habitants, d'entreprises partenaires, de syndicats départementaux des énergies, d'agriculteurs et des reportages photos pour plaider la cause des communes rurales comme moteur de la transition écologique.

L'ACCEPTABILITE SOCIALE

Autre sujet essentiel pour réussir cette transition : **l'acceptabilité sociale**. Ou l'assentiment de la population à un projet ou une décision.

Un peu de théorie

Pour reprendre les propos de Corinne Gendron¹ : L'acceptabilité sociale traduit un jugement collectif à propos d'une politique ou d'un projet, dont il s'agit de comprendre les fondements et les facteurs d'influence. Si les préférences individuelles peuvent jouer un rôle dans la formation de ce jugement collectif, l'acceptabilité sociale est davantage une question de valeurs et de croyances partagées. L'acceptabilité sociale réfère à une évaluation collective plutôt qu'à des positionnements individuels, au sens où le jugement d'acceptabilité participe des dynamiques sociales susceptibles de le forger et de le transformer. Par ailleurs, ce jugement suppose un élément de comparaison entre le projet proposé et ses alternatives, d'où la définition suivante de l'acceptabilité sociale : assentiment de la population à un projet ou à une décision résultant du jugement collectif que ce projet ou cette décision est supérieur aux alternatives connues, incluant le statu quo ».

La contestation des habitants est inhérente à tout changement. C'est particulièrement aigu dans le domaine de la transition écologique car elle impacte l'environnement immédiat des citoyens, et leur mode de vie (chauffage, alimentation, mobilité, habitudes de consommation).

Tous les maires interrogés prennent le sujet très au sérieux et consacrent beaucoup de temps et d'énergie à aller à la rencontre des habitants pour les informer et les impliquer. Aucune méthode générique ne se dégage des 16 entretiens conduits, sinon des sensibilités, des exemples instructifs et une constante : les maires des communes rurales agissent dans la proximité avec leurs habitants.

Plusieurs d'entre eux déclarent créer des commissions ad hoc pour chaque sujet, constituées d'élus et d'habitants, considérant que les habitants sont à la fois les experts et des utilisateurs du quotidien. Certains proposent aux membres de la commission des visites de sites pour s'inspirer de projets déjà réalisés.

¹ Penser l'acceptabilité sociale, au-delà de l'intérêt, les valeurs. Corinne Gendron, 2014

Dans le cas particulier de projets d'ENR, plusieurs élus considèrent la **participation citoyenne au sens financier** du terme comme une action très efficace. L'entreprise met en place une plateforme en ligne (de l'ordre de 80 à 100 000 euros) avec une rémunération attractive de l'ordre de 4 à 5%) et les habitants souscrivent en ligne.

Jean Claude Pons, Maire de Luc sur Aude, explique qu'il n'hésite pas à aller rencontrer individuellement les habitants chez eux, le soir, pour leur expliquer en tête à tête les sujets. Les grands rassemblements ne sont pas, selon lui, propices à un exercice de pédagogie et d'échange fructueux.

Montrer les projets qui se font ailleurs, être transparents, et prendre soi-même l'initiative de concevoir des équipements ou des installations plutôt que d'accueillir les projets des autres est un gage de réussite supérieur.

L'exemple du méthaniseur d'Apprieu, aujourd'hui considéré comme une réussite, illustre bien les difficultés rencontrées, lorsque le porteur de projet, privé, dépose un permis de construire sans en informer la commune ! Maladresses, erreurs de communication, et donc pétitions et malentendus s'enchaînent, là où, aujourd'hui, chacun s'accorde à dire que le projet est une réussite.

Une question n'a dans mes échanges avec les maires pas trouvé de réponse satisfaisante : l'implication des « jeunes », pourtant très conscients et sensibilisés aux sujets de la transition écologique, et pourtant les grands absents des concertations sur le sujet.

Les jeunes face à la transition écologique dans les communes rurales ?

Ce sujet pourrait être examiné par la commission transition écologique de l'AMRF. Et le sujet pourrait être inscrit dans les échanges à venir du grand atelier des maires.

Les entretiens

1. Yves Attou, maire de Saint Christophe sur Roc (Deux Sèvres)
2. Bruno Bethenod, maire d'Arceau (Côte d'Or)
3. Patrick Bourrasseau, maire de Valsonne (Rhône)
4. Laurance Bussière, maire de Daubeuf La campagne (Eure)
5. Richard Chamaret, maire de Méral (Mayenne)
6. Cyril Cotonat, maire de Ladevèze Rivière (Gers)
7. Gwenaël Crahes, maire de La Grigonnais (Loire Atlantique)
8. Sébastien Gouttebel, maire de Murol (Puy de Dôme)
9. Bertrand Hocheorne, maire de Mareau aux Prés (Loiret)
10. Denis Lamache, maire de Saint Sigismond (Vendée)
11. Yvan Lubraneski, maire de Les Molières (Essonne)
12. Michel Maya, maire de Tramayes (Saône et Loire)
13. Dominique Pallier, maire d'Apprieu (Isère)
14. Jean Claude Pons, maire de Luc sur Aude (Aude)
15. Gilles Talluau, maire de Varennes sur Loire (Maine et Loire)
16. Jean Vogel, ancien maire de Saales (Bas Rhin)

Entretien avec Yves Attou, Maire de Saint Christophe sur Roc (Deux Sèvres),

Les initiatives prises sur la commune ?

J'en dénombre 5 aujourd'hui

1. Une participation à la **trame verte bleue et noire** initiée par la Région Nouvelle Aquitaine, qui contribue à enrayer le déclin de la biodiversité, vise à reconstituer un couloir écologique cohérent pour permettre aux espèces animales et végétales de s'alimenter, se reproduire et se reposer. La commune a participé à une action spécifique en valorisant une parcelle communale : plantation de haies, traitement différencié de la parcelle en prairie.
2. Une participation active au projet de **parc naturel régional**. La Gatine poitevine a un projet de PNR. Aujourd'hui, nous nous prononçons sur une charte qui fixe pour 15 ans les objectifs et les leviers pour développer durablement un territoire rural habité.
3. Une anticipation de **la rénovation énergétique** des bâtiments publics. Nous avons budgété 10 000 euros sur 2022 en prévision de travaux qui vont probablement s'imposer à nous (aujourd'hui elle s'impose aux bâtiments de plus de 1000 m²). On se prépare à ce que ce soit obligatoire pour des bâtiments de taille plus modeste.
4. Nous développons des **éclairages publics photovoltaïques autonomes** près des abribus et des carrefours. 3 sont implantés, 2 sont prévus. L'investissement n'est pas très lourd et donne toute satisfaction. Il réduit bien sûr la consommation d'électricité de la commune.
5. On se prépare enfin à trouver **une alternative au glyphosate (2022)** pour nos espaces publics (cimetière notamment). Cela pose une difficulté car il n'existe pas de produits alternatifs concluants. Nous cherchons une alternative.

Promotion des énergies renouvelables ?

Notre problème dans les deux Sèvres est la saturation des éoliennes ; j'ai lancé une pétition pour l'arrêt des éoliennes dans notre département, et pour une meilleure répartition au niveau national, avec une priorité au photovoltaïque et la méthanisation. Le préfet l'a approuvée.

C'est un peu contradictoire mais c'est selon nous important. Un exemple : 3 éoliennes de très grande hauteur sont prévues sur le territoire du futur parc naturel régional. C'est une provocation.

Nous sommes sursollicités par les porteurs de projets d'éoliennes : c'est du harcèlement et les méthodes sont peu recommandables.

Dans le domaine de la transition écologique, nous sommes en quelque sorte « harcelés » par la région, le département, les intercommunalités, le pays de Gatine (PETR). Nous nous inscrivons dans le maximum de projets souvent intercommunaux ou régionaux bien entendu.

La relation avec les habitants et les citoyens ?

Nous avons adopté une démarche participative très en amont des projets. Cela fonctionne bien même si ce sont toujours les mêmes qui se rendent à nos rencontres ; nous avons aussi engagé des ateliers participatifs pour aider à un chantier participatif comme la plantation des haies. Nous avons mobilisé 30 à 40 personnes C'est une coconstruction, une co-élaboration.

Notre difficulté est d'engager les jeunes dans nos travaux et modes d'action traditionnels ; réunions, enquêtes publiques, mobilisations diverses. Ce sont toujours les mêmes qui participent, on les appelle d'ailleurs les « TLM ». Retraités, bon niveau d'éducation, ceux que l'on a beaucoup entendus dans le grand débat national. Le paradoxe, c'est que les jeunes sont très mobilisés sur le sujet du changement climatique et nous ne parvenons pas à trouver la forme d'actions pour les engager. On n'a pas réussi à trouver le chemin intergénérationnel. On va passer par les collèges et les lycées où sont élus aujourd'hui des délégués à la transition écologique. A l'échelon intercommunal, nous allons les mobiliser.

Ingénierie, information, formations ?

Nous sommes très informés et trouvons l'information facilement. On est même hyperinformés, par l'Etat, la région, le département. Nous sommes mobilisés, suite à la loi climat 2020 et la non artificialisation des sols agricoles, (réduite de 50% d'ici 2030 et de 100% d'ici 2050). Cela pose des questions importantes pour l'avenir de nos communes. C'est un sujet dont nous débattons avec la commission urbanisme de l'AMRF.

La mobilité ?

Le choix a été fait de déléguer la politique de transport à la Région ou de les maintenir à l'échelon de l'intercommunalité. Sur notre commune, nous avons une aire de covoiturage très utilisée. Le sujet est brûlant compte tenu du prix des carburants. On se bat pour rouvrir des petites lignes de train.

Le problème pour les jeunes c'est l'accès à l'université. : s'ils restent au village, ils ont très peu de transports publics disponibles. De façon générale, les jeunes qui se destinent à des études supérieures sont pénalisés dans les zones rurales.

Transition alimentaire ?

C'est à nouveau sur le plan intercommunal que ces projets ont lieu : nous travaillons sur un plan alimentaire territorial et l'on se pose la question du dimensionnement : faut-il se rattacher à l'échelle du département ou rester à l'échelle intercommunale ? Ou encore à un échelon intermédiaire, « Métropole Atlantique », qui regroupe huit intercommunalités ? Il y a un besoin et une demande sociale pour les circuits courts, une meilleure alimentation dans les cuisines des collectivités.

Un conseil à donner à vos collègues ?

Prendre des initiatives concertées en amont. Ne pas prendre d'initiatives autoritaires, sans concertation. Il y a un mouvement dans la société, important : les gens ont pris conscience des difficultés auxquelles nous nous heurtons collectivement et de la nécessité d'adopter une politique climatique et de protection de la biodiversité. Le problème se pose ensuite dans l'application de ces politiques lorsque cela touche les gens dans leur vie quotidienne, leurs décisions. Ils sont rebelles et sont contre toute forme d'ingérence ou de coercition. Nous sommes confrontés à des contradictions : les habitants formulent des demandes d'ordres mais pour les autres, pas pour eux mêmes. Ils deviennent violents lorsqu'on leur impose de modifier leurs habitudes : 80 km/h, 110 km/h, ...

C'est l'ambivalence des citoyens, pris dans leurs contradictions entre leur prise de conscience et leurs habitudes du quotidien. Ils peuvent même être assez violents si on veut leur imposer un parc éolien ou photovoltaïque. De la théorie américaine bien connue : NIMBY, not in my backyard...

Donc, un maximum de concertation en amont, un gros travail d'acceptabilité en aval.

Avez-vous des noms de maires du département, impliqués dans la Transition écologique, dans votre département, à nous communiquer ?

Daniel BARRET, Maire de Chizé

A mené une action sur la suppression des pesticides dans sa commune, action déboutée par le Préfet car cela ne relevait pas de sa compétence

Alain CANTEAU, Maire de Fors (A fait voter une délibération pour demander à un agriculteur de ne pas épandre de pesticides à moins de 150 mètres des habitations. Le Préfet s'y est également opposé. Il a trouvé une astuce en passant par les parents d'élèves car c'était près d'une école. La subvention a été attribuée à l'association des parents d'élèves qui ont contracté avec les agriculteurs.

Entretien avec Bruno Bethenod, Maire d'Arceau (Côte d'Or),

Président des maires ruraux de côte d'Or

Les initiatives prises sur la commune

Nous travaillons avec notre syndicat de l'énergie sur les domaines des économies d'énergie et de l'évolution de nos consommations.

l'éclairage public : nous avons supprimé plusieurs réverbères, nous remplacé les éclairages par des leds.. et on a regardé si l'on devait éclairé comme hier. On éteint l'éclairage public à partir de 11 h 30 et on rallume l'hiver à partir de 5 h 30. L'été, nous allons complètement éteindre l'éclairage public.

En parallèle, on développe notre réseau sans tirer de réseaux supplémentaires ni tranchées. Les nouveaux réverbères sont alimentés par le solaire. Sur un nouveau quartier, le nombre de réverbères est 30% inférieur à ce que nous faisons hier. L'éclairage est plus diffus et accepté par la population.

Nous avons également travaillé sur la dépense énergétique des nouveaux bâtiments.

Tous nos bâtiments sont aujourd'hui isolés, y compris l'église. Nous avons fortement baissé notre consommation pour des bâtiments qui étaient majoritairement chauffés à l'électricité hier et au gaz aujourd'hui.

Les opérations d'isolation thermiques ont été réalisées avec l'appui de notre syndicat d'énergie Côte d'Or (SICECO, 693 adhérents, 682 km de gaz, 9885 km de réseau électrique, 1500 bâtiments publics en suivi énergétique).

Auprès des habitants, des tests avec caméra infrarouge ont été réalisés de nuit pour les aider à prendre conscience des déperditions de certaines habitations. Cela a déclenché quelques opérations de rénovation thermique. A noter que le revenu moyen des habitants de notre commune est plus élevé que la moyenne départementale.

A l'échelle du département et de l'association des maires ruraux de la côte d'Or, nous avons des projets dans le domaine de la méthanisation et du photovoltaïque, de l'hydraulique et de l'éolien. Ce dernier pose des problèmes et relève souvent de l'irrationnel.

Sur le photovoltaïque, une nouvelle donne est aujourd'hui autorisée : l'autoconsommation. C'est un sujet à creuser à l'échelle de la commission Transition écologique de l'AMRF. : ce qui entoure la production locale d'électricité sur laquelle les communes rurales seules ont peu de prise. Les questions fiscales notamment. Comment l'autoconsommation va t elle être fiscalisée ? On encourage la voiture électrique : comment va t elle être fiscalisée si on compare ce

sujet au nombre de taxes qui s'imposent aux énergies fossiles. On ne peut pas s'investir dans des schémas d'énergie si nous n'avons pas de visibilité sur le dispositif fiscal, par ailleurs très important pour la nation. C'est une interrogation à porter par les associations d'élus auprès du gouvernement. Lequel doit nous faire savoir comment il envisage ce sujet pour l'avenir.

On peut emmener des habitants dans des aventures énergétiques, sans visibilité sur l'avenir fiscal qui leur est réservé. L'Etat est de ce point de vue un peu fallacieux à ne pas se dévoiler sur ces questions.

Le méthaniseur sur une commune voisine

Elle a été réalisée sur la commune de Marsannay-le-Bois.

Ces sujets sont discutés à l'échelle de l'AMR de Côte d'Or dont je suis Président. C'est à cette échelle que nous avons discuté et porté ces conventions avec la chambre d'agriculture, ENGIE, GRDF... Hier pour produire du gaz (Pour mémoire, 3 agriculteurs ont mis en commun leurs 200 hectares. Sur les 600 hectares, 200 sont destinés à produire les besoins du méthaniseur.) et aujourd'hui pour le consommer intelligemment. Nous travaillons sur une flotte de véhicules utilisant le gaz renouvelable produit par ces méthaniseurs ; car le véhicule électrique n'est pas la seule solution. Nous accompagnons les constructeurs automobiles dans cette démarche. Les collectivités, syndicats, sont les partenaires de cette démarche.

Un échec particulier ?

J'ai voulu mettre en place un méthaniseur sur ma commune, à côté d'un centre de compostage. Le projet avait été accepté par l'entreprise qui réalise ce compostage, une des plus importantes de Bourgogne Franche Comté. Nous avons fédéré entre 15 et 20 agriculteurs pour apporter des intrants liés à des cultures intermédiaires (CIVES). Nous devions boucler des contrats de fourniture sur une quinzaine d'années pour fiabiliser le modèle économique, le temps d'amortir les investissements. A cette étape, le prix du blé a augmenté brutalement (de 160-170 euros à 230/240 euros la tonne). Nous n'avons donc pas pu boucler les contrats. Le même phénomène se reproduit aujourd'hui avec l'augmentation des prix des matières premières.

La volatilité des prix ne nous aide pas à sortir les projets.

Toujours est-il qu'il faut réussir à fédérer les agriculteurs, respecter les habitants, prendre en considération toutes les conséquences d'une telle implantation (propreté de la voirie, dégradations prévisibles du fait de l'intensification de son utilisation...) Ces sujets doivent être anticipés pour être acceptés. Le maire est là pour fédérer les énergies. Nous aurons des sujets

équivalents à piloter sur les questions d'autoconsommation. On peut imaginer une station de gaz naturel ou d'électricité pour ravitailler les véhicules et éviter aux automobilistes de faire des kilomètres.

La relation avec les habitants et les citoyens ?

Il existe des associations reconnues qui encadrent la participation financière des citoyens à des projets d'ENR. J'ai actuellement un projet de parc photovoltaïque qui s'appuiera sur une association pour la participation financière des habitants, en liaison avec le syndicat d'électricité de la Côte d'Or. La SEM sera actionnaire du projet et nous poussons pour que les communes soient actionnaires de ce type de projets, même si aujourd'hui encore les communes rurales sont très prudentes sur ce sujet.

Il est nécessaire de prendre le temps d'expliquer le projet, dans quel état d'esprit, quels sont les avantages et les inconvénients, quelles sont les gênes possibles et surtout les points positifs : l'autonomie énergétique, le prix du kilowatt heure, les retombées sur la commune et le territoire.... Ces projets prennent du temps ; les techniques évoluent avec l'autoconsommation, le stockage de l'électricité. Les projets deviennent plus intéressants pour les habitants.

Ingénierie, information, formations ?

Nous sommes en Côte d'Or : tous les départements ne sont pas aussi organisés, avec un syndicat des énergies aussi dynamique et polyvalent. Avec une ingénierie départementale importante également, qui fait le lien avec le CAUE, certains services... Nous avons une ingénierie de premier plan dans notre département.

On s'est bien sûr battus pour avoir cette ingénierie. Il ne faut pas avoir peur d'aller porter la bonne parole, y compris auprès des maires des autres communes parfois plus frileux.

La dichotomie porte sur le fait que certaines compétences sont communales et d'autres supracommunales. Parfois, ces sujets s'entremêlent. J'ai proposé au conseil départemental que dans les projets importants au niveau communautaire un avis de la commission des maires de l'EPCI soit demandé avant d'accorder la subvention. L'EPCI a-t-elle réuni les maires pour présenter le projet ? Cela renforce le bloc communal.

Un conseil à donner à vos collègues ?

« Se mettre en mouvement ensemble »

Il faut savoir se réunir et se parler, se fixer des objectifs et s'y tenir. Définir des lignes d'actions. Réunir les gens qui peuvent porter les mêmes messages parce que ce n'est qu'ensemble que l'on pourra faire bouger les lignes. Personne ne

parlera à votre place. On est souvent mal compris parce que l'on ne communique pas sur ce que l'on fait.

Aujourd'hui, on a un mandat de 4 ans encore. C'est un mandat important, de transition. Il faut prendre en main la problématique de l'énergie. Car l'énergie s'impute sur nos budgets communaux, sur le budget des ménages, des familles, sur nos régions, la mobilité... Nous devons nous impliquer plus à fond. Et nous ne réussirons pas seuls. Ce n'est pas une compétition entre communes à laquelle nous devons nous livrer mais une fédération de communes qui vont dans le même sens. Certains élus sont moins expérimentés, n'ont pas la compétence etc...ils ont besoin d'être embarqués par un réseau de maires plus expérimentés.

Avez vous des noms de maires du département, impliqués dans la Transition écologique, dans votre département, à nous communiquer ?

Luc Baudry, maire de Courtivon et président de la communauté de communes des allées de la Tille et de l'Ignon (COVATI)

Pascal Grappin, maire de Villebichot et président de la communauté de communes de Gevrey Chambertin. + **Christophe Monod** ?

Entretien avec Patrick Bourrassaut, Maire de Valsonne

Les initiatives prises sur la commune

Le parc éolien du Beaujolais vert

Un réseau de chaleur qui alimente les bâtiments de l'école

Un programme de rénovation énergétique des bâtiments.

Nous avons rationalisé l'utilisation de notre foncier en rassemblant plusieurs services et activités dans un seul et même bâtiment : la maison des associations. Les autres bâtiments ont été reconvertis, en logements par exemple. L'objectif de cette rationalisation était bien entendu lié à la volonté de réduire nos consommations énergétiques.

Un échec ? Nous n'avons pas pu mettre en place notre projet photovoltaïque, car l'église de Valsonne est classée et l'ABF s'y est opposé. Et dans ce cas c'est un avis conforme, Donc nous n'avons pas pu atteindre nos objectifs énergétiques cumulés (réseau de chauffage urbain + rénovation thermique + panneaux photovoltaïques).

Le réseau de chaleur, situé dans le groupe scolaire, est alimenté par du bois granule dont la provenance est dans un rayon inférieur à 100 km. Il a été développé par la COR (communauté d'agglomération de l'ouest rhodanien), dont fait partie la commune de Valsonne. La CORE a porté l'investissement et la commune rachète la chaleur.

J'aurais souhaité que le réseau de chaleur alimente d'autres bâtiments (comme la salle des fêtes, située à 150 m de l'école) mais l'étude a conclu que ce n'était pas pertinent car les besoins en chaleur sont trop intermittents.

Revenons sur le projet de parc éolien

EDF – renouvelables est venu nous rencontrer pour la première fois en 2011 pour nous faire savoir qu'ils avaient repéré notre secteur comme propice à l'implantation d'éoliennes. Nous n'avions à ce stade aucune indication sur le nombre d'éoliennes envisagé. Nous avons découvert par la suite dans le cadre de l'enquête publique qu'EDF étudiait l'implantation de 12 éoliennes.

Progressivement, le nombre d'éoliennes a diminué, pour des raisons de préservation de la biodiversité ou pour des questions d'impact paysager. Le premier projet présenté officiellement in fine portait sur 5 éoliennes, réparties sur 2 sites, en 2015. Ce processus a duré 3 ou 4 ans après que le conseil municipal ait donné son accord de principe pour étudier l'implantation. Un mat de mesure a été d'ailleurs installé pour, comme son nom l'indique, prendre des mesures plus précises sur le site. Ces 4 ans sont rendus nécessaires pour mener

les études d'impact, les études économiques, les études de vent...et plus globalement pour s'assurer que le projet sera acceptable au regard de la réglementation (impact paysager, acceptabilité par les habitants, contact avec les propriétaires fonciers en vue d'accords et de conventions).

Ce qui nous a surpris dans cette proposition, c'est que jusqu'alors il avait été question d'implanter les éoliennes sur plusieurs communes. Nous découvrons alors qu'elles sont toutes implantées sur la commune de Valsonne et sur deux sites dont l'un d'entre eux n'avait pas été discuté avec nous.

L'implantation des éoliennes a été guidée par des enjeux de biodiversité : découverte dans le secteur un couple de circaètes Jean le Blanc, d'une hêtraie et la maîtrise du foncier : le refus d'un grand propriétaire foncier sur une commune voisine...

Notre position a été claire : nous n'étions pas favorables à ce projet d'implantations (l'une des parcelles se situait en surplomb du village et ne nous convenait pas).

Dans un premier temps, EDF nous a indiqués ne pas pouvoir adapter le projet.

Nous avons maintenu notre position en indiquant être favorables à l'implantation d'éoliennes mais en refusant ce schéma.

Quel était notre levier d'action vis à vis d'EDF ?

Nous étions en cours de révision de notre PLU . Nous avons donc dans la révision créé un indice sur la zone naturelle avec un zonage précis autorisant l'implantation d'éoliennes et, par défaut, le reste du territoire qui ne l'autorisait pas. Le PLU a été adopté en 2016.

EDF est revenu vers nous dans un deuxième temps avec un nouveau projet portant sur l'implantation de 4 éoliennes sur un seul site, en adaptant la hauteur des éoliennes (plus hautes pour capter plus de vent) pour retrouver un modèle économique. Le projet prévoyait un alignement de ces 4 éoliennes dans un secteur planté massivement de sapins Douglas (plantés dans les années 60 70). Cette parcelle ne recelait pas beaucoup de biodiversité du fait de cette « monoculture d'arbres » et nous ne voyions pas d'un mauvais œil l'idée de supprimer quelques parcelles de ces Douglas.

Nous avons donc accepté ce projet en nous mettant d'accord sur les modalités : l'adoption d'un budget participatif, la prise de participation au capital (qui a périclité entre temps du fait de la position du nouveau Président de la Région Auvergne Rhône Alpes). Et des mesures de compensation, notamment financières, avec la commune.

Nos relations avec les citoyens ?

Dés les premiers contacts avec EDF en 2011, nous avons pris l'initiative d'en informer les citoyens. Et de présenter la position du conseil. Nous avons toujours été transparents dans nos discussions avec EDF vis à vis de la population. Ainsi, lorsque nous avons refusé le projet de 5 éoliennes, ce refus avait été appuyé d'une pétition citoyenne « Non aux 3+ 2 ».

Dans notre bulletin municipal, nous avons eu pendant 10 ans une page dédiée à l'état d'avancement du projet d'éoliennes. Ce feuilleton long a été publié en toute transparence vis à vis de la population.

Nous avons négocié avec EDF un budget participatif qui a généré du soutien au projet. Une levée de fond a permis d'acquérir un lidar, technique de mesure à distance qui utilise la vitesse de propagation des particules dans l'air pour de multiples applications dont l'éolien. 150 000 euros de levée de fond ont été réunis en 15 jours par les habitants du territoire avec des taux de rentabilité de 5 % (pour les habitants de la communauté d'agglomération) et 6 % pour les habitants des 4 communes riveraines du projet. Cela a permis de mobiliser les habitants et de démontrer que le parc éolien avait des retombées sur la commune.

On a également demandé à ce qu'un maximum de marchés publics soient fléchés vers les entreprises du territoire. EDF a joué le jeu vis à vis des restaurateurs, des hébergeurs, des entreprises de TP, des entreprises forestières, de producteurs de béton...

Dernière étape : la création d'un comité de suivi du parc éolien associant l'ensemble des riverains et les élus des 4 communes. Ce comité de suivi a fonctionné dans la phase amont, la phase chantier et aujourd'hui encore dans la phase de suivi de la production. Cette instance de dialogue a été animée ! Mais elle a permis de se parler et d'adapter le projet comme l'installation d'une barrière pour éviter que n'importe qui puisse se promener, la gestion des déchets, le bridage des éoliennes à certaines heures de la journée car le bruit gênait certains riverains... Nous n'avons ni recours ni contestations et les élus des 4 communes ont fait bloc pour accompagner le projet. Les prix des maisons n'ont pas baissé. Et nous avons corrigé les fake news comme la rumeur selon laquelle les éoliennes empêcheraient d'avoir des enfants !

Parmi les autres discussions impliquant les citoyens, le sujet de l'urbanisation a occupé de longs débats. Nous avons fait de la pédagogie sur les raisons pour lesquelles nous avons dû limiter la constructibilité de nouveaux bâtiments : la

préservation des terres agricoles en premier lieu; en privilégiant par exemple la reconversion d'une ancienne usine située au centre du bourg en logements : 10 logements ont été réalisés avec un bailleur social. Ce travail de pédagogie a été mené avec le bureau d'études que nous avons mandaté pour la révision du PLU, sans bureau de médiation spécifique.

Nous sommes allés au delà des obligations légales en organisant notamment des réunions avec les agriculteurs pour leur expliquer notre motivation à préserver leur outil de travail.

Dans cette période, nous avons eu à gérer une demande de réouverture d'une carrière d'extraction de roches dures, à l'arrêt depuis 2001. Le conseil municipal s'y est opposé, compte tenu des 100 camions par jour qui auraient dû traverser le village.

Ingénierie, information, formations ?

Nous avons été très dépourvus face aux discussions conduites avec EDF. Les services techniques de la COR étaient favorables à l'éolien et nous ont bien accompagnés dans les négociations avec EDF (rentabilité, budget participatif avec la mise en place d'une plate forme dédiée, entrée au capital de la SAS du projet grâce à la SPL régionale OSER ; notre projet était de rentrer à hauteur de 15% au capital de la SAS.

Le nouvel exécutif de la COR (aujourd'hui LR proche de Laurent Wauquiez) est moins favorable à l'éolien. Et la Région a également interrompu les négociations sur le sujet de la prise de capital avec la SPL Oser (du fait du changement d'exécutif à la Région Auvergne Rhône-Alpes). Nous avons envisagé que les 15% de prise de participation soient répartis de la manière suivante : 13 % pour le fonds régional, 1% pour l'agglomération et 1% pour la commune. Cette participation nous aurait permis d'avoir accès à l'ingénierie, décodée par la SPL OSER. Nous avons un pacte d'actionnaires, qui a volé en éclat du fait du changement d'exécutif. Et l'éolien est devenu un sujet de clivage politique en 2020. Ce n'était pas le cas il y a 10 ans.

Ensuite également le réseau de connaissances nous a bien sûr été bien utile.

Cette difficulté rencontrée face à EDF, les élus locaux peuvent la rencontrer également face à un projet de méthanisation ou de photovoltaïque porté par une entreprise/un investisseur. La question est de savoir comment on se dote de

l'expertise pour dialoguer et négocier pied à pied avec son interlocuteur privé.
Connaître les montages financiers qui permettraient à la commune/aux citoyens de rentrer dans le capital du projet ? Identifier le seuil de rentabilité de ces équipements...

C'est un vrai sujet pour les maires.

Un conseil à donner à vos collègues ?

La clé de la réussite c'est la participation des habitants. A la fois la transparence que nous avons mise en œuvre pour informer la population sur le temps long et la mise en place du budget participatif négocié avec EDF.

Avez-vous des noms de maires du département, impliqués dans la Transition écologique, à nous communiquer ?

Michel Gouget, maire de Montrottier (et son prédécesseur)

Entretien avec Laurance Bussière, Maire de Varennes sur Loire (Eure),

Les initiatives prises sur la commune ?

Biodiversité, potager et verger partagés

Nous avons mis en place un potager, un verger partagés et un poulailler. Les habitants peuvent apporter leurs déchets pour nourrir les poules et récupérer des œufs.

Ces actions sont mises en place par le conseil municipal des enfants. Chaque arbre va porter le prénom des conseillers. Et à chaque naissance, nous planterons un nouvel arbre qui portera le prénom du nouveau né et la date de naissance. Le potager est géré en direct par les habitants qui plantent et récoltent.

Végétalisation du cimetière

Nous avons retiré les gravillons et mis en herbe le cimetière communal. Nous rencontrons quelques difficultés et mécontentements de la part des habitants compte tenu de la sécheresse qui sévit : l'herbe ne pousse pas (encore !).

Energies

Près de chez nous se met en place un parc éolien sur le territoire voisin (une autre communauté de communes). Les habitants de ma commune y sont défavorables car ils ne feront que « subir » ces éoliennes sans en bénéficier.

Les éoliennes sont un sujet qui fâche.

La relation avec les habitants et les citoyens ?

Les actions ont été conduites directement par le conseil municipal des enfants avec l'appui de leurs parents. Les enfants emmènent également leurs grands parents visiter le verger, cela crée de l'animation et des relations intergénérationnelles.

Ingénierie, information, formations ?

Nous avons pris des contacts avec la chambre d'agriculture pour visiter un méthaniseur.

Nous avons également eu recours au service ingénierie de l'AMRF pour la réfection de l'église.

Un conseil à donner à vos collègues ?

Je me suis déplacée pour découvrir les réalisations de la commune de Tramayes avec la commission transition écologique. Ça donne envie, c'est formidable. Et j'encourage tous les maires à découvrir cette commune. Mais ces projets ne sont pas forcément à la portée d'une commune de la taille de la nôtre.

Avez vous des noms de maires du département, impliqués dans la Transition écologique, dans votre département, à nous communiquer ?

Karine Follin, présidente des secrétaires de mairies rurales de France, 06 45 84 16 71

Claire Carrère Godebout, 06 17 21 52 26

Bertrand Pecot, maire de Flancourt-Crecy en Roumois 06 13 96 76 64

Entretien avec Richard Chamaret, Maire de Meral (Mayenne), Président du syndicat de l'énergie

Les initiatives prises sur la commune

Je suis président du syndicat intercommunal de l'énergie

On a refait tout l'éclairage public en mettant en place des leds et nous avons réalisé des économies de l'ordre de 30%.

Nous avons fait un travail sur le PLU pour la revalorisation du paysage et de l'environnement. En classant en particulier les haies. L'agriculteur qui supprime 100 mètres de haies doit en reconstituer 150. Et faire une déclaration préalable.

L'utilité environnementale de ces haies est essentielle, surtout lorsqu'elle a mis 50 ans à pousser.

On a répertorié l'ensemble des sièges d'exploitations agricoles. SI elles sont agricoles, elles doivent rester agricoles. On ne peut pas avoir des bâtiments agricoles qui pourraient être reconvertis en simples habitations.

On a créé des STECAL. Pour veiller à ce qu'une exploitation agricole, après le départ à la retraite d'un agriculteur, conserve le statut d'exploitation agricole.

Ces contraintes permettent de pérenniser l'activité, d'installer demain des familles avec des enfants, qui maintiennent le tissu commercial local, le maintien de l'école,...

On a racheté 5 maisons et un garage (une concession). On a négocié maison après maison, en plein centre bourg qui vont nous permettre de réaliser 17 logements (petites maisons en locatif). On réalise ainsi une économie de deux hectares comparativement à la réalisation d'un lotissement classique. Cette densification est essentielle. On a créé des OAP pour encadrer la constructibilité.

On a ensuite travaillé sur la production d'énergies locales.

Nous avons un parc éolien sur la commune voisine, mais dans la même communauté de communes dont je suis vice président. Nous n'avons pas rencontré de problème d'acceptabilité alors même que les éoliennes se situent de l'autre côté de la rivière qui est aussi la frontière entre les deux communes. On

On a une unité de méthanisation qui vient de se construire sur une exploitation agricole qui n'a pas posé de difficultés avec

Nous sommes également sur un projet d'autoconsommation collective d'électricité. Nous disposons d'un EPHAD sur la commune et nous proposons à cet EPHAD de racheter l'électricité. Des sujets intéressants mais lourds. J'ai l'appui du syndicat de l'énergie pour disposer des conseils nécessaires car c'est très lourd.

Sur les logements que nous souhaitons réaliser, nous projetons de les équiper de panneaux photovoltaïques pour une autoconsommation de l'électricité produite.

Et pour le projet de logements qui seraient confiés à un organisme de logement social, nous nous orientons vers de l'autoconsommation collective. Ces sujets sont lourds sur le plan technique et administratif. Heureusement, je suis accompagné de la technicité du syndicat de l'énergie.

Pour l'autoconsommation du gaz produit localement, aujourd'hui l'administration ne le souhaite pas. Elle demande la mise en place d'une DSP (pour engager l'autoconsommation) sur un projet qui n'existe pas encore.

Les contrôles de la légalité venant de la préfecture nous expliquent ce que nous n'avons pas le droit de faire mais ne nous accompagnent pas vers des solutions pour être en mesure de faire. L'Etat n'est pas dans le conseil. Alors que nous avons besoin de cet accompagnement et des conseils de l'Etat pour réduire notre empreinte carbone.

L'Etat est perdu lorsqu'il s'agit d'innover et d'engager des projets novateurs.

Ex : Sur l'unité de méthanisation, nous avons rencontré un problème de « surstockage déporté » des digestats produits. A proximité de l'unité de méthanisation, les agriculteurs disposaient d'une fosse existante dans une exploitation qui avait été déclassée par les services de l'Etat. Qui ont donc refusé l'utilisation de cette fosse. Il a fallu se battre pour qu'ils puissent utiliser cette fosse....nous nous sommes battus, avons obtenu que les services de la DDT se déplacent sur le site et avons in fine obtenu gain de cause. Que d'énergie perdue ! Six mois de procédure ont été nécessaires...

On parle du couple maire/préfet. Il serait temps que le préfet embarque ses services pour créer une vraie famille de l'Etat et des communes.

A l'échelle du département, nous avons créé une SEM énergie dont je suis Président, avec Antoine Corolleur, Nous échangeons régulièrement avec la DGCCRF pour nous assurer que ce que nous engageons soit fonctionnel. A l'inverse, que les règles décidées par le parlement soient bien compatibles avec les démarches locales pour produire les énergies de demain. Les SEM sont un outil parfait pour réunir les capitaux pour investir. Le capital de la SEM est composé de l'ensemble des communes (majoritaires) + 4 banques + la banque des territoires ainsi que « Energie partagée », association citoyenne de promotion des énergies renouvelables qui prend des participations par le biais de citoyens. Avec une mise au capital 20 fois inférieure, Energie partagée dispose du même nombre de voix. Cette participation citoyenne est essentielle pour

engager les habitants dans la transition écologique. Et le fait d'avoir des habitants au tour de table permet de faire entendre la voie des citoyens auprès des financeurs institutionnels.

Ma conviction, c'est que l'on ne parviendra pas à développer les énergies renouvelables sans ou contre les citoyens. Je préfère « perdre du temps » à expliquer les projets d'énergies aux citoyens, car c'est du temps de gagné pour la suite du projet.

La SEM (société d'énergie Mayenne) prend des participations dans des projets d'énergies renouvelables. Lorsque le projet démarre, qu'elle ouvre le débat avec les riverains etc..., nous poussons par exemple à ce que l'entretien des panneaux photovoltaïques puisse s'opérer par des habitants vivant à proximité. C'est parce que nous sommes actionnaires que nous pouvons contribuer à ancrer localement les projets. Nous y restons pendant 5 ou 10 ans, ce qui nous permet de voir comment va se développer et s'ancrer l'opération dans le territoire. Nous pouvons ensuite laisser la place à un agriculteur local et réinjecter notre participation dans un autre projet.

Notre obstacle principal, c'est la perte de temps.

Pour un projet de méthaniseur avec 70 agriculteurs, nous avons mis 10 ans ! Les services de l'Etat ont mis deux ans à donner leur avis... Pour un projet éolien, les services de l'Etat ont mis 18 mois à donner leur avis.... Nous avons besoin de services régaliens qui accompagnent les maires de petites communes. Nous ne sommes pas des tricheurs !

Autre sujets complexe : les schémas directeurs d'installation de recharge de véhicules électriques. La demande augmente et les schémas ont quelques années. Aujourd'hui, les opérateurs privés rentrent dans la danse mais ne souhaitent pas délivrer leurs données...ou bien lorsque l'on obtient enfin les informations, les opérateurs sont déjà en train d'installer leurs bornes. Nous n'avons donc pas voie au chapitre pour concevoir un schéma directeur cohérent.

La participation citoyenne avec les citoyens ?

Nous créons une commission à chaque fois que nous avons un projet. Avec des élus et des citoyens. Pour la création d'un terrain multisport, nous avons associé des jeunes, intéressés par le sport. Nous avons fait des visites de sites ensemble pour définir quelle serait la bonne technique le bon revêtement etc Au final, on n'a pas pris l'entreprise la moins disante mais la décision a été prise avec les citoyens (un revêtement de lames composites). Nous avons mis un peu plus de temps pour choisir la solution mais ensuite nous n'avons eu aucune contestation.

Sur la production d'énergies, nous devons être vigilants. Dans une commune voisine, la société IEL a posé des panneaux photovoltaïques sur une ancienne décharge publique. (10 hectares). Un projet très intéressant pour lequel les élus ont demandé à intégrer les citoyens. L'entreprise a mis en place une plateforme en ligne, à hauteur de 80 000 euros, rémunérés, avec un taux de rémunération qui variait selon que vous étiez de la commune (taux le plus élevé), de la communauté de commune ou du département (taux le moins élevé). La rémunération était prévue pour 4 ans. Ce n'est pas ainsi que je conçois la participation citoyenne. Nous associons les habitants au début de chaque projet, nous organisons des réunions publiques où il nous arrive de nous faire chahuter ! L'objectif, c'est de bâtir le projet ensemble en associant les citoyens dès l'amorce de l'idée.

Information, formation, ingénierie ?

Sur l'énergie je suis un fabricant d'outils pour mes collègues maires. Mais pour tout le reste des sujets, c'est autre chose. Pour notre projet de zones de revitalisation, j'ai contacté les services de la préfecture et le CEREMA. Qu'a fait le CEREMA ? Il a contacté des bureaux d'études privés, qui proposent une préétude et ensuite nous demandent de financer l'étude. Avec l'ANCT, c'est encore plus inattendu. C'est la secrétaire générale de la préfecture, avec laquelle je suis régulièrement en contact, qui m'a répondu en m'indiquant qu'elle était la correspondante de l'ANCT. Je n'avais toujours pas accès à mes besoins en ingénierie ! Pour notre projet de revitalisation, aller voir les propriétaires, les riverains, c'est nous élus locaux qui avons fait le travail. Nous n'avons pas eu d'aide de chargés de mission etc....

Les services de l'AMRF ?

Notre projet était déjà bien lancé, donc nous n'avons pas contacté l'AMRF. J'oriente mes collègues vers l'AMRF lorsqu'ils démarrent un projet.

Quel conseil à vos collègues maires ?

Ne pas toujours écouter les services de l'Etat ! Nous sommes à un tournant où nous voulons relocaliser notre alimentation, une partie de notre production, dont l'énergie. Les services de l'Etat fonctionnent encore avec l'ancien logiciel et nous considèrent comme des territoires en désertification.. ..cette page s'est tournée ! On a besoin d'autre chose, d'autres conseils.

**Entretien avec Cédric Cotonat, Maire de Ladevèze Rivière (GERS),
Président de l'AMR du Gers,**

membre du conseil d'administration de l'AMRF

Les initiatives prises sur la commune

Nous avons installé des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle des fêtes dans le but de revendre la totalité de la production. Notre objectif n'était pas d'en faire un bâtiment autonome énergétiquement. Aujourd'hui nous avons terminé de rembourser le prêt contracté pour cette installation. Et dans la mesure où les prix de rachat avaient été fixés pour 20 ans, nous allons bénéficier pendant une dizaine d'années d'une ressource de l'ordre de 3500 à 4000 euros annuels.

Nous avons aussi par l'intermédiaire du syndicat des énergies du Gers (le SDEG organise l'électricité pour le compte de 461 communes gersoises qui lui ont transféré cette compétence) pu bénéficier de certificats d'économie d'énergie.

Nous avons changé l'éclairage public par de l'éclairage à leds ; et l'éclairage s'arrête tous les soirs à 1 h du matin.

Nous avons par ailleurs installé des récupérateurs d'eaux de pluie autour de la Mairie.

Nous prévoyons d'étendre ce dispositif en récupérant notamment les eaux de pluie de la salle des fêtes pour arroser l'ensemble des plantations réalisées par la commune sur les espaces publics.

Sur les projets : on réfléchit à des aménagements sur le cimetière avec la plantation de couvre-sols résistants ;

Nous projetons également des travaux de rénovation thermique de la Mairie, des appartements et de deux salles de classes destinées à devenir des annexes pour la Mairie (l'école a été fermée en 2011). Les travaux incluent le changement de menuiseries.

Un échec ?

Nous avons le projet de création d'une ferme photovoltaïque avec la centrale du solaire, partenaire privilégié de l'AMRF. La commune dispose d'un foncier de 4 hectares bien situé près du centre. Nous avons prévu de dédier 3 hectares pour le projet de ferme photovoltaïque et 1 hectare pour un projet de lotissement. Avec au démarrage une année complète d'étude d'impact pour éviter l'artificialisation des sols...Nous avons réfléchi à un projet pédagogique avec les collègues et les

écoles. Nous réfléchissions également à proposer aux habitants de souscrire à un abonnement d'électricité verte.

Le projet a été abandonné du fait du refus des habitants qui ont produit une pétition.

Les initiateurs de cette pétition n'ont pas hésité à brandir des arguments faux. Et nous avons été contraints d'abandonner le projet au niveau de l'étude de faisabilité. Nous aurions dû disposer des résultats de l'étude en septembre 2022.

J'analyse ce refus des habitants comme une conséquence de l'ignorance et de la peur.

L'importance de l'information aux habitants dans ce type de projets est essentielle ; Nous nous sommes retrouvés dans une situation similaire à celle des déchets : d'accord pour donner un coup de main d'accord pour trier les déchets, mais pas à côté de chez moi.

Ce type d'équipements exige beaucoup de pédagogie, qui peut être fait par les entreprises qui doivent être bien choisies. Mais nous aussi élus devons nous mobiliser fortement pour ce travail de pédagogie.

Il était prévu des panneaux au sol, le terrain devait être entouré de haies champêtres dont la vocation était de masquer ces installations ; mise à part le bâti qui accueillait les générateurs, l'ensemble ne créait aucune artificialisation des sols car les panneaux étaient posés sur des micropieux. La végétation était maintenue autour des panneaux et l'entretien devait être réalisé avec des moutons. Un projet de qualité, bien adapté au terrain : ce n'était pas un projet clé en main que nous proposait la centrale du solaire mais bien un projet adapté à notre territoire. Une condition essentielle pour que la population accepte ce type de projets.

La relation avec les habitants et les citoyens ?

Nous produisons beaucoup d'informations. Nous utilisons le bulletin municipal (publication annuelle, en juin) et le site web de la commune. Nous organisons des journées dites de « corvées citoyennes » où les habitants bénévoles et les équipes de techniciens de la commune travaillent ensemble pour la réhabilitation d'un lieu. Nous avons par exemple nettoyé et réhabilité l'ancien lavoir de la commune.

Dans le cas particulier du projet photovoltaïque, la centrale du solaire avait prévu un dispositif de concertation qu'elle n'a pas eu le temps de déployer car elle

n'avait pas eu le temps de réunir les informations et données nécessaires à cette étape. Une réunion publique est utile lorsque l'on a réalisé les premières études car les résultats de ces études apportent une bonne partie des réponses aux questions que se posent légitimement les habitants. Les opposants au projet, issus de l'opposition municipale dans le cadre des élections, ont sciemment menti pour faire stopper le projet. L'erreur de notre côté a peut-être été de ne pas avoir fait le tour des habitants pour discuter avec chacun d'entre eux. La période ne s'y prêtait pas et nous avons préféré interrompre le projet.

La rumeur et le on dit l'ont emporté. On joue sur des peurs. Aujourd'hui beaucoup de personnes regrettent et ont compris qu'elles avaient été manipulées, mais c'est trop tard. Nous étions pionniers parmi les petites communes car nous étions propriétaires du foncier.

Ingénierie, information, formations ?

Il est très important d'avoir accès à la bonne information et à l'ingénierie. C'est ce qui manque le plus sur les communes rurales comme les nôtres : des bureaux d'études qui s'adaptent à nos contextes ruraux.

Les sources d'énergies renouvelables ?

L'éolien - Sur le secteur sud du département du Gers, nous devons écarter l'éolien. Les parcelles boisées sont très modestes, ce qui rend le travail très compliqué pour les éoliennes. L'idée étant de ne pas déforester, et les seules éoliennes adaptées à notre territoire doivent être très hautes.

Méthanisation : on a la chance de travailler avec le syndicat des énergies du Gers, lequel travaille avec la chambre d'agriculture. L'idée est de pouvoir développer des petites unités de méthanisation à taille familiale. Ce de manière à ce qu'il n'y ait pas d'impact sur les intrants, (ne pas aller chercher des intrants à 200 ou 300 km), et surtout d'éviter les trafics de véhicules trop importants par rapport au gabarit de nos routes.

Photovoltaïque - nous avons des taux d'ensoleillement très importants, c'est donc une énergie renouvelable à privilégier. En utilisant au maximum les toitures., en particulier communales, pour faire de l'autoconsommation.

Hydroélectricité : nous avons très peu d'informations sur ce sujet et je le regrette. Je pense que c'est un complément utile.

Biomasse : nous sommes très peu sollicités et avons également très peu d'informations. Nos parcelles de bois sont très petites et peu exploitées. Est ce l'explication ?

Sobriété énergétique

Nous avons informé par le canal municipal les propriétaires privés en les engageant à s'informer sur le dispositif « Ma prime Rénov ». Un certain nombre de propriétaires se sont engagés dans ces opérations et ont bénéficié de l'isolation des combles perdus. La Mairie a également bénéficié de cette isolation des combles des batiments publics (la mairie, les appartements communaux et les deux salles de classe).

Un conseil à donner à vos collègues ?

La meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas. Engageons nous dans l'isolation thermique de nos bâtiments, en ayant en tête que nous devons nous isoler autant du chaud que du froid.

Il est important de mettre en place des mix énergétiques en prenant le temps nécessaire pour définir le bon mix énergétique. Et puis il va clairement falloir modifier nos us et coutumes

Je pense aussi à l'eau qui se fait rare. Il y a de nombreuses démarches, à moindre coût, à la portée des communes rurales pour l'économiser, sachant nous en emparer.

Quel est le rôle de l'AMRF ?

Renforcer la communication et développer des réseaux d'information et de formation sur la production d'énergie et la sobriété énergétique. C'est maintenant qu'il faut le faire, c'est la priorité, il y a urgence ! Les maires ont besoin d'être bien formés et bien accompagnés car les sujets sont complexes. Et les risques, pour les petites communes, de s'engager dans des travaux mal accompagnés ne sont pas nuls.

Entretien avec Gwenaël Crahes, Maire de La Grigonnais (Loire Atlantique),

Les initiatives prises sur la commune ?

Un vœu a été pris en conseil municipal d'intégrer le développement durable dans toutes les réflexions portées par le conseil municipal. Ce vœu porte depuis les équipes successives dans un engagement fort.

Ma commune a adhéré à l'association Bruded (Bretagne rurale et urbaine pour un développement durable), association d'élus bretons de 5 départements, qui regroupe plus de 260 communes. Des élus qui parlent aux élus. Je suis secrétaire de l'association. Nous échangeons sur des projets en lien avec la transition écologique.

Biomasse

En 2008 a été mise en place une chaudière bois qui alimente les bâtiments communaux à partir d'un réseau de chauffage urbain. (La chaudière bois est complétée par une chaudière gaz pour les périodes intermédiaires).

Le bois plaquette (BRF) est issu de la Grigonnais grâce à une gestion raisonnée des haies bocagères, un partenariat avec les agriculteurs et des particuliers. Nous faisons sécher le bois plaquette sur la commune. La partie qui se décompose (car elle n'a pas le temps de sécher) est utilisée pour amender et protéger les sols.

Nous avons également installé une GTB pour mieux maîtriser notre consommation de chaleur (gestion des tranches horaires)

Eolien

Un prestataire nous a proposé d'installer un champ éolien sur une ancienne carrière ; une parcelle privée incompatible vis-à-vis du PLU pour ce projet. Nous leur avons fait savoir que nous étions prêts à faire évoluer le PLU mais demandons à être actionnaires majoritaires du projet. La négociation est en cours avec la Sydela, SEM énergie de Loire atlantique, en intégrant du financement citoyen. L'idée est de consommer l'énergie produite sur la commune.

Photovoltaïque

Nous avons étudié la possibilité de couvrir certaines des toitures de nos bâtiments communaux. Les experts nous ont déconseillé de le faire compte tenu du fait que les bâtiments sont anciens et ne supporteraient pas le poids du photovoltaïque. Et les travaux à réaliser pour y parvenir rendraient l'opération trop coûteuse.

Biodiversité, transition alimentaire

Nous avons mis en place un rucher communal pour sensibiliser la population aux enjeux des pollinisateurs. Qui s'est développée ensuite en micro ferme pédagogique. Plutôt que de tondre tous les espaces verts, nous créons des cheminements d'1,5 mètres et on laisse pousser le reste pour faciliter la biodiversité. On finit par faucher lorsque cela n'a plus d'intérêt pour la biodiversité.

On a intégré des moutons à pâturer sur la microferme. Ils sont mis à disposition par un agriculteur de la commune. On a ensuite déplacé nos ruchers dans la microferme : ils étaient situés à l'origine près de notre lagune (zone d'épuration), situation peu adaptée pour recevoir le public du fait de la présence des ragondins. Nous avons également installé un poulailler, à l'arrière de notre restaurant scolaire. Les déchets du restaurant servent à nourrir les poules, les poules pondent mais on ne peut pas les utiliser pour le restaurant scolaire du fait du risque de salmonelle. Ils sont redistribués aux habitants. Les poules viennent ensuite manger les frelons asiatiques, prédateurs des abeilles. En théorie car dans la pratique elles préfèrent parfois manger les déchets !

Une fois par an nous animons la semaine du développement durable sur le site de la microferme. Je suis moi-même apiculteur et je vais passer du temps dans les classes (de CM2) pour mettre en application un programme développé en local intitulé « les 5 sens en éveil autour de l'abeille ». Le miel est distribué aux habitants, aux agents, aux aînés, aux élèves aussi, pour les inciter à consommer local.

Nous soutenons l'association des aînés qui, depuis 11 ans, travaillent sur un terrain mis à disposition par la commune. Un jardin partagé ouvert à tous : sensibilisation aux enjeux de la production locale, rencontres intergénérationnelles, pour expliquer aux enfants comment poussent les légumes. Une fois par an, les enfants font eux-mêmes des semis (1500 semis en 2022) et vont les planter avec les aînés. Les légumes sont répartis entre les bénévoles et offerts au CCAS (sur la commune).

Habiter autrement

Nous réfléchissons à un « réinventer rural » ou comment habiter autrement, par l'usage et les matériaux. Le projet, d'une 40aine de logements, est projeté sur un territoire communal. L'usage, c'est disposer de logements partagés avec une partie privative et une partie partagée. Mixité sociale et intergénérationnelle, jeunes, couples, personnes sans enfants, cadres, ouvriers...mixité de fonctions aussi avec des espaces de coworking, des commerces (la Banque des territoires s'est montrée intéressée) et des services. L'idée serait aussi de ramener certains aînés isolés au cœur du village, au plus près des services.

Utilisation de matériaux biosourcés en réfléchissant à la « déconstruction possible » de ce qui sera réalisé.

Pour l'énergie, une des possibilités étudiées sera de créer un réseau de chaleur pour ce lotissement, avec un tracker (des panneaux photovoltaïques qui suivent la courbe du soleil) pour alimenter les logements.

Moins consommer de foncier. Nous souhaitons construire aussi à la verticale à la campagne et pas seulement à l'horizontal avec des maisons individuelles : c'est ce à quoi nous incite le « ZAN ». Mais nous peinons à trouver des aménageurs pour nous accompagner, tant l'espace rural est associé à la maison individuelle. Nous voulons produire des logements intermédiaires sur trois niveaux, avec des duplex en hauteur pour les familles. Cette démarche est innovante et les aménageurs ont peu de recul et sont frileux à l'idée de s'engager dans ce projet. Nous sommes accompagnés par deux équipes d'architectes. Nous cherchons des porteurs de projets pour nous accompagner. Nous sommes en pleine prospection.

Végétalisation

Dans nos réflexions avec l'association Bruded, les architectes ont attiré notre attention sur le (trop) grand nombre de parkings sur notre commune. Et donc sur l'imperméabilisation des sols. Nous réfléchissons à la végétalisation des cours de récréation et, sur le parking de l'école publique, un grand rectangle de goudron, à installer des ombrières intégrées dans le paysage avec des structures bois, de la végétalisation (et des panneaux photovoltaïques). C'est un défi !

Un jardin forêt gourmand

Participatif, avec des ateliers de jeunes et d'adultes. L'idée est de recréer des espaces de déambulation et de partage, sur 5000 m². Des poches d'air pour lutter contre le réchauffement climatique. Nous sommes accompagnés par Delphine

Dupin (micro-entreprise Les jardins de Phine, conception d'aménagement de paysages et végétaux comestibles). Des arbres seront plantés sur une surface de 800 m², avec des espaces de forêt native, très denses (3 à 6 arbres au m²). L'objectif de cette densité est que le système racinaire des arbres se mélange, et, avec des champignons et « la magie du vivant », la forêt devrait se développer plus rapidement. Capter du CO₂, mais aussi créer des espaces de pause et de repos, des espaces verts à l'intérieur de la forêt densifiée, isolés du bruit. Des petits espaces aquatiques aussi pour sensibiliser les promeneurs à la biodiversité. Et le gourmand ? Fraisiers, framboisiers, pommiers, etc

Expérimentation de l'eau ozonée

L'idée est de se passer de produits d'entretien. L'eau passe par un catalyseur qui sépare l'oxygène et l'hydrogène. En sortie, on obtient de l'eau ozonée, qui a la vertu de désinfecter pendant 4 heures et de nettoyer pendant 4 jours. A l'issue du processus, l'eau reprend sa forme d'origine. L'objectif est d'offrir de meilleures conditions de travail aux agents, sans avoir recours à des produits chimiques (nous étions déjà sur des produits labellisés label vert) ou aux odeurs. Cela permet de rejeter de l'eau sale sans produits d'entretien et de limiter l'impact environnemental sur la zone d'assainissement.

Des échecs ?

Grâce à l'association Bruded, nous partageons nos expériences. Cela évite aux uns et aux autres de reproduire les erreurs qui ont déjà été faites par d'autres. On apprend de l'échec des autres donc.

Nous avons réalisé un restaurant scolaire avec l'idée d'utiliser au maximum les matériaux biosourcés et locaux : les murs sont en bois paille (des caissons de bois dans lesquels on incorpore des bottes de paille). La paille provenait de la Grigonnais et le bois d'un rayon de 30 km. Le bureau de contrôle nous a repris sur la trop faible densité de la paille. Lorsque nous avons fabriqué les ballots de paille, nous n'avons pas pris en compte le fait que ces ballots allaient sécher, et, en séchant, être moins denses. Notre paille a été réformée ! Elle sera réutilisée mais cela nous a obligés à renoncer. Pour le bois, le bureau de contrôle a également exigé d'autres paramètres et nous avons dû avoir recours à un sous-traitant.

La relation avec les habitants et les citoyens ?

Nous avons travaillé sur un programme de démocratie participative avec l'idée de la rencontre. A la rentrée, j'organise un moment d'accueil avec les nouveaux habitants. Ce premier contact avec les élus est important : ces rencontres au coin de la rue du hameau (la mairie va à la rencontre des habitants) proposent une

présentation de l'avancée du programme de mandat, des échanges avec les habitants et un verre de l'amitié.

Nous avons mis en place un budget participatif : une petite révolution sur notre commune. D'ici la fin d'année 2022, l'objectif est de choisir les projets sélectionnés pour une mise en œuvre en 2023. Pour la sélection des projets, ils seront mis à la votation des habitants. Le classement définira les projets à mettre en œuvre.

Nous mettons également en place des comités participatifs. C'est un changement de mentalité. Aurélie Mézière, maire de Plessé a une riche expérience en la matière. Les comités participatifs remplacent dans certains cas les commissions municipales.

Nous l'avons fait pour le suivi du projet jardin forêt gourmand. Et pour la mise en place d'un marché de producteurs. De là est née une AMAP et les habitants viennent chercher leur colis pendant le marché. Nous comptons mettre sur pied un comité participatif pour les aires de jeux pour enfants, (avec les assistantes maternelles, les enfants etc...) pour analyser les problématiques de l'actuelle aire de jeu et imaginer l'avenir.

Ingénierie, information, formations ?

Nous ne sommes jamais assez informés. Notre difficulté, c'est la gestion du temps dans nos emplois du temps (la vie de famille, la vie professionnelle, militante etc...). Nous avons des réunions sur l'agenda rural dont nous ne maîtrisons pas les contenus.

Pour nos agents, le CNFPT ne propose pas toujours les formations adaptées pour les accompagner dans de nouvelles réflexions sur leurs pratiques : fauche tardive, plantations mellifères, recyclage de créations artistiques sur les ronds-points. Sur la voirie, il y a peu de formations. Un exemple : le curage des fossés. Il est recommandé de ne plus faire de curages droits. Mais l'agent de la commune n'est pas formé à ces nouvelles méthodes de travail. On va souvent à la pêche aux infos. Pour les élus, on s'y retrouve, pour les agents, il y a des marges de progrès.

La mobilité ?

Nous intégrons dans les voiries que nous rénovons une voie dédiée lorsque le gabarit le permet, soit des chaudioux (¹ Contraction de chaussées à circulation douce. Des routes composées d'une voie centrale pour les véhicules motorisés et de deux bandes latérales pour les piétons et cyclistes. Les chaudioux sont limitées au maximum à 70 km/h) lorsque les voies sont plus étroites.

A une échelle plus large, nous participons au parcours des 7 étangs sur 7 communes. L'idée est de relier les 7 communes avec des voies douces pour faciliter les mobilités douces. Ce parcours sera connecté aux communautés de

communes voisines, permettant à terme de pouvoir aller de Redon à Chateaubriand à vélo.

A l'échelle intercommunale, nous mettons des vélos électriques en location ; la dernière acquisition est un triporteur. Et l'on soutient financièrement les habitants qui achètent un vélo électrique, à la condition que le vélo soit vendu par un vendeur spécialisé, en Loire Atlantique.

Un conseil à donner à vos collègues ?

Nous n'avons pas la science infuse. Allez voir vos collègues, rencontrez-vous, partagez. Ne restez pas enfermés dans votre territoire, allez voir ce qui se fait ailleurs. En Bretagne, Le réseau BRUDED organise des visites. On y va pour un sujet et on revient avec plein d'autres idées. Un exemple : à Dinan, j'ai découvert que la commune ne broyait plus les branches mais créait des haies mortes. Autant de zones de séparations naturelles où sont entassées des branchages entre des branches plantées verticalement. Les branchages se réduisent au fil du temps, favorisent la biodiversité,... nous avons importé cette solution dans notre commune.

Avez-vous des noms de maires du département, impliqués dans la Transition écologique, dans votre département, à nous communiquer ?

Raphaël Salaoun, Saint-Joachim, dont la politique énergétique est très engagée. Bâtiments équipés de panneaux en aérovoltaïque (sous les panneaux, de la chaleur l'hiver qui met en pression les locaux qui vont moins consommer d'énergie et de la fraîcheur l'été qui rafraichit les bâtiments la nuit).

Jean Claude Raux, maire de Saffré /

Yvan Ménager, maire de Mouais, une des premières communes où a été construit un bâtiment terre paille/

Emmanuel van Brackel, commune de Bouvron (végétalisation des cours d'école)

Entretien avec Sébastien Gouttebel, Maire de Murol (Puy de Dome),

Président du syndicat des énergies du Puy de Dôme

Les initiatives prises sur la commune

Depuis 7 ans, nous avons procédé à la coupure de l'éclairage public nocturne, de 23 h à 7 h le matin. Couplé avec des solutions simples : nous coupons le chauffage des écoles pendant les vacances scolaires (le vendredi à 16 h et nous le rallumons le samedi précédent la rentrée). Cela a représenté des gains énergétiques considérables, car nous sommes en zone montagne et la période de chauffe est longue (de septembre à avril). Cela nous a fait économiser 8 semaines de chauffage. Nous avons également isolé les bâtiments communaux (changement des fenêtres, isolation des combles perdues avec des matériaux biosourcés de la mairie, salle des fêtes, école, ancienne poste, trésorerie) grâce à l'opération Cocon réservée aux bâtiments publics (soutenue par le Conseil général du Puy de Dôme et l'Adhume) laquelle génère des certificats d'économie d'énergie. Les CEE contribuent grandement au financement de l'opération. Cocon est une opération exemplaire, clé en main. Nous n'avons qu'à prendre des délibérations !

NB : Cocon a permis d'isoler 442 bâtiments publics dans 140 collectivités du Puy de Dôme.

Nous avons envisagé, avec les économies d'énergie attendues, de changer nos chaudières. La dérèglementation de l'énergie est passée par là, avec l'explosion des taxes, et, en étant vertueux, nos factures n'ont pas baissé...

Un projet de réseau de chaleur biomasse

Je projette de créer en 2023 un petit réseau de chaleur avec une chaudière bois, pour alimenter plusieurs bâtiments communaux, situés à 40 m les uns des autres. Nous sommes en train de prendre la compétence énergie et l'ADEME va nous faire gérer les fonds chaleur (une aide publique au développement de la production de chaleur issue d'énergies renouvelables, gérée par l'ADEME). Avec ma casquette de président du syndicat des énergies, nous allons proposer ce principe à l'ensemble des communes du Puy de Dôme.

Nous sommes sur le Sancy avec un approvisionnement local de bois granulés local assuré.

Avec OrganiCité Valdome, démarche partagée avec la collectivité pour les déchets, nous avons bénéficié de subventions et pu acheter un gigabroyeur qui nous a servi à broyer les déchets de nos espaces verts. Ce même gigabroyeur pourrait nous servir à faire du bois déchiqueté, à charge pour nous de réaliser un

espace de stockage/séchage. Nous pourrions nous mêmes produire nos propres plaquettes.

Du compostage

Avec cette opération Organicité, nous collectons tous les déchets organiques de nos restaurateurs (nous sommes dans une commune touristique) et nous servons de ces déchets alimentaires pour alimenter nos composteurs. Les mêmes restaurateurs ont bénéficié d'aides et d'accompagnement pour retravailler leurs menus, leur proportion, pour éviter de faire du gaspillage alimentaire. Les 5 campings et la résidence de vacances ont tous joué le jeu. Cela leur a apporté un label, ils ont mis en place leurs propres composteurs...

Protection et mise en valeur des zones humides

Nous avons par ailleurs renaturé une zone humide pour aménager un parcours de balade, en partenariat avec les élèves de baccalauréat professionnel du lycée agricole de Rochefort Montagne, 2 années de suite. L'OFB était présent au démarrage de l'opération pour valider le projet.

Dans notre PLU, adopté il y a un an, nous avons protégé nos espaces naturels, en particulier les « Sucs »². La déforestation est interdite. Nous avons traité le site du château en zone de patrimoine protégé, tout comme les caves de Saint Nectaire, un ancien site naturel. Pour éviter que ces lieux soient constructibles. Nous avons deux zones natura 2000, de sites patrimoniaux exemplaires que nous avons intégrés dans notre PLU pour les protéger. Nous avons fait un référencement des zones humides grâce au contrat territorial pour les inscrire dans le PLU et les protéger. Le même contrat territorial nous a permis d'effectuer l'entretien des berges et des ripisylves, avec une DUP qui nous a permis de nous substituer au privé pour entretenir la rivière...

Valoriser les contraintes

Je suis favorable à la valorisation des contraintes : une zone humide peut être considérée comme une contrainte, je la perçois comme un espace à valoriser. C'est une question d'approche.

Pour nos espaces publics, nous sommes au zérophyto depuis de nombreuses années, bien avant les lois.

² Un suc est une montagne en forme de cône ou de dôme due aux éruptions

Nous avons obtenu le label pavillon bleu, premier label éco-environnemental international sur la qualité des eaux de baignade, l'entretien et l'assainissement.

Nous sommes également station verte, famille + et la reconnaissance de ce que l'on peut faire en faveur des familles.

Nous veillons à notre espace et à notre environnement.

Préserver des espaces constructibles

Cela ne m'empêchera pas de me battre contre les services de l'Etat dans lesquels je travaille pour préserver 30 hectares constructibles sur la commune ! Nous participons aux débats sur la ZAN avec attention, avec l'AMRF et la commission urbanisme.

Demain, le photovoltaïque et les petits réseaux de chaleur

Avec le syndicat des énergies, nous travaillons à un projet photovoltaïque et petits réseaux de chaleur pour accompagner les petites communes dans l'installation de ces projets par transfert de compétence de l'énergie. Nous avons un budget de 80 millions d'Euros à l'échelle du syndicat des énergies.

La relation avec les habitants et les citoyens ?

Elle est naturelle et directe dans une petite commune de 600 habitants. Nous nous adressons par exemple aux jeunes pour faire des animations sur les marchés, sur les plages l'été. Nous n'avons pas de méthode à proprement parler : les conducteurs de 4X4 viennent nous donner un coup de main pour entretenir les berges de rivières... Via le compte facebook de la commune, je m'adresse aux habitants et j'ai ainsi pu trouver une animatrice maître nageur pour l'été.

Ingénierie, information, formations ?

Je suis fonctionnaire d'Etat à la DDT à la mission Conseil aux territoires, je suis bien placé pour avoir accès à l'information et l'ingénierie. Je suis formé par mon travail tous les jours ! C'est une chance pour exercer mes fonctions de maire.

Un conseil à donner à vos collègues ?

Le bon sens ! ça suffit souvent !

Avez vous des noms de maires du département, impliqués dans la Transition écologique, dans votre département, à nous communiquer ?

Grégory Bonnet, vice président du Syndicat, Maire de Montcel, 06 30 69 01 18

Dominique Jarnier, Maire de Rochefort Montagne, président national des communes forestières, 06 14 26 14 16

Entretien avec Bertrand HOCHECORNE
Maire de Mareau-aux-Prés

Membre de la commission transition écologique

Les initiatives prises par la commune

Nous avons mis en place un agenda 21 il y a une dizaine d'années en collaboration avec la commune de Mézières les Cléry. Dans ce cadre, nous avons élaboré, à deux communes, un inventaire de biodiversité. Nous avons fait travailler les CM1 et CM2 des 2 écoles avec la création de livrets pour les enfants.

Nous avons rénové la salle polyvalente, que nous avons chauffée par la géothermie, un mode de faire assez rare à l'époque dans une commune rurale.

Le forage est à 47 mètres de profondeur. Le système fonctionne avec une pompe à chaleur. Et dans un 2^e temps, en 2021, nous avons créé un réseau de chaleur pour étendre le chauffage à trois autres bâtiments communaux de moindre taille. Les besoins avaient été « surdimensionnés » et autorisaient cette extension. L'ensemble représente un total de 1000 m².

Nous avons créé un sentier de découverte de la biodiversité, notre commune se situant à 7 km de la Loire.

Nous avons engagé l'isolation thermique des bâtiments publics de la commune.

Plus récemment, nous avons lancé un **agenda 2030** (Démarche engagée en 2015 et répondant aux 17 objectifs de développement durable de l'ONU adoptés lors du sommet des Nations Unies à New York le 25 septembre 2015).

Nous avons répondu à un appel à projets du CEREMA. Nous sommes accompagné par une association environnementale avec laquelle nous avons d'ores et déjà réalisé le diagnostic. Nous avons eu droit à deux jours de formation pour les élus

La prochaine étape engagera une série de réunions publiques.

L'agenda 2030 est encore peu répandu aujourd'hui. Il se veut plus pragmatique et vise à fixer des objectifs réalisables dans les années qui viennent.

Protéger les bords de Loire

Autre initiative : nous tentons d'acquérir des terrains en bord de Loire, à la manière du conservatoire du littoral. Car nous avons pu observer que certaines activités n'étaient pas très propices à la biodiversité. Nous nous sommes lancé dans ce projet avec l'aide de la SAFER, sur 15 ou 20 ans... Ces bords de Loire

sont classés comme des espaces naturels boisés. Ils sont inondables et non cultivés. Et bien entendu non constructibles, même si nous sommes confrontés à des constructions illégales, habitées par des personnes souvent fragiles. En revanche, ils constituent un biotope adapté à la biodiversité.

Nous rencontrons des riverains un peu mécontents car nous n'achetons pas les terrains très cher. Mais nous avons l'appui de différents organismes comme l'Office français de la biodiversité, l'association régionale de la biodiversité, l'ADEME, le responsable de l'action espaces naturels du département... Nous discutons aujourd'hui avec environ 500 propriétaires fonciers.

Aujourd'hui, cette initiative est limitée à notre commune mais je ne doute pas qu'elle puisse déborder si nous réussissons notre pari. Nous n'avons pas, pour l'instant, de subventions mais nous bénéficions d'un portage sur 15 ans de l'établissement public foncier qui nous aide à porter le projet.

Nous avons une équipe engagée, et des conseillers très motivés. Mon premier adjoint travaille au BRGM. Il a joué un rôle important pour mettre en œuvre le projet de géothermie.

Des difficultés pour trouver et financer des bureaux d'études ?

Lorsque nous nous sommes lancés dans le projet de géothermie, il y a 10 ans, la recherche de prestataires a été très laborieuse. Nous étions précurseurs, ce qui ne rend pas la démarche facile lorsque l'on représente une petite commune.

L'ADEME nous a fait savoir à l'époque que ce n'était pas intéressant, l'architecte était peu compétent et n'a pas fait les branchements nécessaires, ce qui a conduit le bâtiment à ne pas être chauffé pendant 4 mois ! Le BET n'était pas très bon...Aujourd'hui, fort de cette expérience, je sais à qui m'adresser. La géothermie est entre temps rentrée dans les mœurs. Nous avons pu récemment signer une convention avec l'ADEME, travailler avec des bureaux d'études compétents, l'un d'entre eux travaillant sur un projet de vélo solaire pour deux personnes que nous avons pu présenter dans la commune.

Information, ingénierie formation Etes vous assez informé ?

Je suis un maire depuis plusieurs mandats, impliqué dans l'AMRF et dans diverses structures. Je suis bien informé. Les maires récemment élus ont sans doute plus de difficultés.

Un avis sur les autres sources d'énergies renouvelables ?

Il faut regarder ce qui s'adapte au territoire et l'acceptabilité par la population. Je n'ai bien entendu rencontré aucune difficulté pour la géothermie. Les méthaniseurs se développent dans la Beauce voisine. Sont ils adaptés à nos communes ?

Le bois ? Nous avons aujourd'hui insuffisamment de producteurs locaux pour nous alimenter. Le photovoltaïque ? Une commune voisine s'en est emparée en utilisant le foncier d'une ancienne carrière non cultivable. C'était adapté à la situation.

La transition alimentaire ?

On travaille avec le PETR pour repérer les producteurs locaux pour ravitailler les cantines. On a besoin que ces produits nous soient livrés. C'est donc une ingénierie particulière, difficile à mettre en place pour une petite commune. Le département du Loiret s'en empare.

Démocratie participative

Nous avons engagé une série de réunions sur le sujet de la mobilité, et plus particulièrement sur le rapport piétons/cyclistes, en vue de réaliser un plan pour baliser des itinéraires pour piétons et cyclistes, avec trois thèmes de travail :

- Quels parcours dans la ville ?

- Un parcours mobilité-santé, avec l'implication d'étudiants en école de kiné d'Orléans

Nous réfléchissons ensemble à un parcours intelligent pour que les habitants sachent pourquoi ils font ce parcours et ce que cela peut leur apporter.

- La zone 30

Nous avons mis en place un **Conseil de citoyens** composé de profils divers de la commune ; un des vice présidents est spécialisé dans la mesure de la qualité de l'air de la ville d'Orléans. Nous avons des agriculteurs, des enseignants, des parents d'élèves, des étudiants et des retraités, un apiculteur aussi et des présidents d'associations. Et nous mettrons à contribution des personnes extérieures. Nous rencontrons plus de difficultés à mobiliser des habitants aujourd'hui qu'il y a une dizaine d'années.

Echec ?

Nous sommes en bord de Loire, à 7km des rives. Nous avons eu l'idée de créer un observatoire de la biodiversité en bord de Loire. Dans la mesure où nous voulions installer l'observatoire sur la digue, la préfecture nous a demandé de conduire une étude hydraulique ; le bureau d'études nous demandait 20 000 euros, sans garantie bien sûr que le projet soit conduit à son terme. Et entre temps les crédits Leader qui nous étaient promis se sont envolés. Nous avons dû renoncer à ce projet.

Sur les questions de mobilité, la situation géographique de notre commune ne rend pas la tâche facile : la commune jouxte la communauté de communes d'Orléans mais n'en fait pas partie et la plupart des habitants travaillent à Orléans ; le covoiturage n'est pas rentré dans les mœurs. Et nous n'avons pas de transports en commun rentables. Rien de concret pour l'instant n'est sorti des cartons de la communauté de communes d'Orléans. Baliser des stations de covoiturage dans une petite commune comme la nôtre ne rend pas service, les habitants qui souhaitent covoiturer peuvent s'organiser partout dans la commune.

On peut et on doit travailler sur l'urbanisme pour limiter l'étalement urbain, éviter que les habitants habitent trop loin du centre bourg et les encourager à utiliser la marche à pied ou le vélo.

Un conseil à donner à vos collègues ?

Le choix de la source d'énergie dépend beaucoup de la géographie et du territoire. Je me garderai bien de donner des conseils en ce sens. Sur la méthode, lorsque l'on a un projet, quel qu'il soit, nous devons impérativement prendre en considération la transition écologique. Un exemple : lorsque l'on a le projet de rénover un bâtiment, pensons bien entendu à l'isoler, pensons aussi à le chauffer, en ayant à l'esprit que l'on peut aussi chauffer en même temps d'autres bâtiments. Donc en mettant en place un système de chauffage qui pourra s'étendre dans le temps, avec d'autres sources d'énergie. Ne pas handicaper l'avenir, donc. Impliquer les habitants, les jeunes et les écoles.

D'autres maires impliqués dans la transition écologique dans le département ?

Frédéric Cuillerier, Maire de Saint-Ay

Muriel Bataille, commune de Tournoisis / David Jacquet, Maire d'Artenay

Entretien avec Denis Lamache Maire de Saint Sigismond

Membre de la commission transition écologique

Les initiatives prises par la commune

Le sujet principal porte sur des initiatives liées à la mobilité. Et plus particulièrement le programme Mobili'Terre. Elles sont portées par la communauté de communes compte tenu du sujet. La mobilité se conçoit à l'échelle d'un territoire plus large que celui de la commune.

Le démarrage de cette expérimentation, lancée il y a un an, est positif. En particulier le sujet de la mobilité douce. L'objectif est de favoriser l'utilisation du vélo pour les courtes distances. L'ensemble des 15 communes est engagé.

Et, pour le programme Transport solidaire, 13 communes sur les 15 ont embarqué dans l'expérimentation.

Nous avons mis en place 4 liaisons de transports organisées entre les communes concernées par le programme et deux ateliers de réparation de vélos.

Le dispositif se structure et fonctionne.

Les moyens mis à disposition : 1,8 ETP pour des chargés de mission (L'un est rattaché à la communauté de commune, (programme PCAET) le second dans le cadre du partenariat AMRF- Uni-Cités).

Et une petite dizaine de services civiques se relaient sur le programme.

Cela fonctionne bien car c'est un élan partagé : tous les acteurs sont persuadés de l'urgence et il n'y a pas de freins.

Participation citoyenne comment est elle organisée ?

Elle est organisée, sur la question de la mobilité toujours, à l'échelle de la Comcom, dans la mesure où nous sommes des petites communes sans commune centre. La plus importante compte 4000 habitants et en moyenne nos communes comptent 500 habitants.

Nous avons mis en place un certain nombre d'ateliers de participation citoyenne où nous avons sollicité les habitants pour des solutions dans lesquelles ils avaient un rôle à jouer. La participation citoyenne est inscrite dans le programme, elle est constitutive du processus engagé. Nous sommes accompagnés par des professionnels locaux issus du territoire : associations socio-culturelles, impliquées dans la transition écologique...Je suis circonspect sur les cabinets de consultants auxquels nous ne faisons pas appel.

Information, ingénierie, formation

J'interviens moi-même en qualité d'enseignant et de formateur sur ces questions. Et dans mon réseau de collègues et partenaires, je sais où et comment trouver les bonnes personnes. Nous n'avons pas identifié de manques particuliers relatifs à de l'expertise.

Je suis preneur de séances d'échanges pour mutualiser les bonnes pratiques avec mes collègues maires d'autres communes. Mais pas pour des formations en tant que telles.

Un avis sur les autres sources d'énergies renouvelables ?

Sur l'éolien : nous sommes dans un site classé, le marais poitevin, et sommes donc très contraints pour tout type d'implantation. Notre territoire, en dehors du site classé, est aujourd'hui saturé d'éoliennes et nous jugeons inopportuns les projets d'implantation supplémentaires. Et bien entendu en aucune manière sur les sites classés.

Photovoltaïque : on ne peut pas en développer sur les sites classés, en particulier sur les toitures ; les demandes ont toutes été refusées (DREAL, ABF). Ce sujet n'en est pas un sur notre territoire. A mon sens, on peut progresser ensemble, sans défigurer le territoire. Nos toitures sont toutes « traditionnelles », couvertes de tuiles, y compris les bâtiments agricoles, et nous ne tenons pas à les dénaturer. Nous disposons par ailleurs d'une emprise au sol très réduite dans le marais poitevin – la surface agricole est restreinte et chère - et nous n'avons donc pas la possibilité de déployer des centrales photovoltaïques. Le développement du photovoltaïque devrait s'accompagner d'innovations, en particulier par le biais de tuiles photovoltaïques qui aujourd'hui sont peu développées et offrent de faibles rendements. Investir dans la recherche sur ce sujet m'apparaît comme une bonne solution.

Méthanisation : les expériences menées dans notre région nous laissent très sceptiques. Les exigences de qualité de déchets agricoles sont très élevées pour injecter le méthane produit dans les réseaux et conduisent à produire des déchets agricoles artificiellement. C'est donc contreproductif et le résultat est à l'inverse de celui recherché à l'origine. On a un an de recul sur le fonctionnement des méthaniseurs dans notre région. Pour compléter mon propos, je voudrais évoquer la culture du maïs.

Le marais poitevin avait perdu l'appellation parc naturel régional du fait de la production trop importante de maïs, culture par ailleurs très consommatrice d'eau, sur des parcelles de pâturage. Les acteurs locaux sont parvenus à inverser

la tendance et à réintroduire de l'élevage en lieu et place de cultures de maïs. Ces efforts ont permis de restaurer le label parc naturel régional. Avec le développement des méthaniseurs, on relance la production de maïs ! Ce n'est selon moi pas la bonne solution pour un développement harmonieux et durable de notre territoire.

Sobriété énergétique ?

Elle n'est pas assez à l'ordre du jour de notre commune. Les communes le font mais pas assez vite. Nous développons aujourd'hui un grand programme d'incitation avec le SIEDS (syndicat d'énergie des Deux Sèvres) à destination des bâtiments publics.

Eclairage public ? C'est un vrai sujet. Nous démarrons notre rénovation de bourg

Avec deux objectifs : la sobriété énergétique et l'innovation. On souhaite expérimenter une innovation d'éclairage public intelligent avec l'objectif suivant : n'éclairer que là et quand c'est nécessaire. Nous sommes en phase d'étude de faisabilité.

Un conseil à donner à vos collègues ?

Je me garderais bien de donner un conseil à mes collègues !

D'autres maires impliqués dans la transition écologique dans le département ?

Catherine Masson, Maire de Puy-de-Serre

Entretien avec Yvan Lubraneski, Maire de Les Molières (Essonne)

Vice-président de l'AMRF

Les initiatives prises sur la commune

Energie et bâtiments durables

Extinction de l'éclairage public de minuit à 6 heures. Dans un deuxième temps, nous équipons les candélabres d'ampoules à LEDs (opération en cours).

Nouveaux équipements économes :

- espace culturel & associatif en géothermie
- espace sportif couvert (gymnase) avec forte inertie du bâtiment (sans chauffage)
- futur hangar pour véhicules services techniques, avec ombrière photovoltaïque

Ecole - changement des menuiseries à l'école, isolation des combles en mairie (2016) et projet d'isolation extérieure avec bardage bois, et meilleure programmation des deux chaudières

Recyclage - Réemploi

Création d'un groupe d'habitants pour la mise en place d'un *Repair café* : dans la convivialité, les habitants participent à la remise en état d'appareils, au lieu de les jeter, appuyés par des habitants « qualifiés » dans la réparation de circuits électriques...

Transition alimentaire

Création d'un poulailler pédagogique, en lien avec les activités périscolaires des écoles, et mobilisation d'un groupe de bénévoles qui l'animent au quotidien. Ce poulailler a eu un effet démultiplicateur auprès des habitants, qui, pour certains, ont créé leur propre poulailler chez eux. Impact positif : réduction des déchets, alimentation locale.

Création d'une cartographie des producteurs locaux et des ventes à la ferme de manière à ce que les habitants disposent d'un outil pour s'approvisionner en produits locaux. Point d'orgue de cette initiative, nous avons organisé en 2018 un repas 100 % local, avec 130 convives, en lien avec ces producteurs locaux.

Compostage

Nous avons organisé une campagne de distribution de composteurs en 2021 : 150 foyers sont d'ores et déjà équipés. Nous relancerons une deuxième campagne en 2023.

Végétalisation

Nous avons un projet de végétalisation et désimperméabilisation de la cour d'école, avec l'idée que les enfants disposent de plusieurs espaces pour une polyvalence d'activités et plus de sérénité.

Les « mauvaises herbes » sont arrachées manuellement, plus de produits phytosanitaires depuis 2015.

Mobilité

Nous avons été la première collectivité française à contractualiser avec une application de covoiturage spécialisée dans les trajets domicile-travail. « KAROS », c'est son nom, fonctionne bien sur notre commune car les conducteurs reçoivent une compensation lorsqu'ils transportent des voyageurs. En l'utilisant régulièrement, les conducteurs peuvent se payer un plein de carburant par mois, un apport appréciable.

Nous avons par ailleurs obtenu de l'autorité de transport régionale un petit véhicule électrique de transport à la demande autour de la gare de Saint Rémy-les-Chevreuse. Depuis notre commune, nous disposons de liaisons de bus le matin et le soir. Ce service permet de se rendre au RER de Saint Rémy à n'importe quelle heure de la journée, en utilisant son pass Navigo. En projet pour septembre 2022, trottinettes et vélos électriques en libre-service pour joindre la gare RER à 4km.

Photovoltaïque

Un projet privé de ferme photovoltaïque se met en place sur la commune avec un opérateur privé, qui va investir une ancienne décharge (classée ICPE, impropre à la construction) à la sortie de la commune. La société ORION-Energies acquiert les parcelles auprès des propriétaires et a dialogué avec nous pour la mise au point du projet. L'électricité produite sera renvoyée dans le réseau. Elle correspondra à la consommation de notre commune. Nous aurons quelques retombées en termes de fiscalité pour la commune.

La relation avec les habitants et les citoyens ?

Elle est en relation directe avec les projets que je viens d'évoquer.

Notre organisation est fixée par une charte appelée constitution municipale, outil méthodologique pour l'organisation de la vie démocratique de la commune. Ce texte nous engage localement à impliquer les citoyens dans les décisions de la commune. Pour en savoir plus :

www.lesmolieres.fr/wp-content/uploads/2020/01/Constitution-municipale.pdf

Nous sommes engagés dans une méthode bottom up : les initiatives émergent à partir de comités thématiques qui se réunissent régulièrement. Lorsqu'une bonne idée émerge, elle fait son chemin. L'élu.e n'a pas l'exclusivité de l'initiative ! Nous nous emparons des idées et des projets, d'où qu'ils viennent. Cette démocratie coopérative est construite dès la genèse du projet municipal et de l'équipe qui se présente. L'équipe municipale élue en 2014 et 2020 l'a été avec 100 % des voix et était seule en lice. Pendant un an, elle travaille sur son projet avec tous les habitants qui souhaitent y participer, en présentant l'avancée du projet municipal à livre ouvert, avec des comptes rendus publiés et distribués à tous. Ces comptes rendus sont autant d'invitations aux habitants qui souhaitent rejoindre les groupes de travail thématiques.

Ce n'est que vers la fin du processus que la question est posée de savoir qui souhaite porter le projet au sein du conseil municipal. On met de côté les questions de personnes et politiciennes.

Pour le dernier projet municipal, chacun avait droit à 3 post-it, moi compris, sur lesquels nous indiquions les trois projets les plus importants à nos yeux pour les 10 ans à venir dans la commune. Le projet est parti de cette méthode de travail. Nous ne nous installons jamais dans un format « professeur-élève ». Nous travaillons en « cercle » et développons les outils d'intelligence collective qui nous permettent de faire une meilleure place au citoyen dans les projets et processus de décision.

Dans ce registre, nous avons modifié l'emploi du temps des enfants à l'école. Nous sommes une poignée de communes à disposer de ces emplois du temps en France : des matinées dérogatoires, plus longues que les 3 heures classiques, et, en compensation, les après-midis sont plus courts ; le jeudi après-midi est quant à lui complètement dégagé de cours et la commune prend en charge les activités périscolaires. (Loisirs, activités culturelles, arts plastiques, activités éducatives autour de la femme dans la société par exemple...). C'est un choix politique sur le plan local. Avec un impact tarifaire cependant sur le périscolaire, porté par la commune et les parents (avec quotient familial).

Ingénierie, information, formations ?

Il faut aller la chercher nous-mêmes. Nous avons rarement les moyens en interne dans nos petites communes. Nous avons par ailleurs la spécificité d'appartenir à un parc naturel régional (de la Haute vallée de Chevreuse). C'est un vrai support car les chartes des PNR sont très actives sur la question de la transition écologique. Toute une équipe de personnes qualifiées travaille dans les PNR et nous les sollicitons régulièrement. C'est un vrai outil. Plusieurs communes de mon département, hors PNR, ont eu recours au service ingénierie de l'AMRF.

Un conseil à donner à vos collègues ?

Je souhaiterais souligner le sujet que je porte au sein de l'AMRF, à savoir la démocratie locale.

Il ne faut pas avoir peur d'ouvrir la chose publique à un maximum de citoyens. A chaque fois que l'on crée un groupe sur un sujet, des gens le rejoignent. La plupart des citoyens sont « mono-sujets ». S'ils ne sont pas prêts à s'investir dans un conseil municipal où l'on doit traiter tous les sujets, en revanche, sur un thème précis, ils sont beaucoup plus nombreux. Y compris lorsqu'il s'agit ensuite, sur ce thème, de prendre en considération les questions de financement, de subventions ou d'ingénierie. Il est très important et efficace de mettre en place une démocratie coopérative à l'échelle de la commune.

Ces travaux, nous les avons publiés dans un ouvrage collectif accessible en ligne intitulé :

« Des communes et des citoyens, engagez-vous ! »

<https://www.bookelis.com/politique/35118-Des-Communes-et-des-Citoyens.html>

Avez vous des noms de maires du département, impliqués dans la Transition écologique, dans votre département, à nous communiquer ?

Grégory Courtas, secrétaire de l'association départementale et Maire de Pussay, (Sud Essonne). A installé des maraîchers et développe un approvisionnement de la cantine scolaire.

Christian Leclerc, maire de Champlan, une commune enclavée dans un tissu urbain dense. Siège à l'Agence régionale de la biodiversité.

Entretien avec Michel MAYA, Maire de Tramayes (Saône et Loire),

Les initiatives prises sur la commune

Nous avons créé un réseau de chaleur en 2006 sur la commune, pour alimenter les bâtiments publics, réseau que nous avons progressivement étendu en particulier à des logements privés. La chaufferie est alimentée avec des briquettes de bois que nous nous procurons à 4 kilomètres de la commune. Cette opération de réseau de chaleur a été créée sur un budget annexe indépendant de la commune, comme si nous étions une entreprise. Le contribuable n'a pas été « ponctionné » d'une quelconque manière sur cette opération.

Seuls les usagers raccordés au réseau de chaleur équilibrent le budget. Comme l'hôpital par exemple ou les particuliers. Nous augmentons les tarifs d'environ 1% par an. Nous sommes en mesure de fixer nous mêmes les tarifs : ils progressent moins vite que le prix du gaz ou de l'électricité par exemple. Et nous équilibrons l'opération.

Nous avons ensuite travaillé sur la réduction de l'éclairage public. Le gain financier est moins important que le gain énergétique, car la partie « abonnement » demeure dans le coût final. La puissance installée reste la même. Extinction de l'éclairage à 23 h 30 jusqu'à 5 h 45 du matin. En été, on ne rallume pas puisqu'il fait jour.

Nous avons isolé les bâtiments publics. Dans un premier temps, nous avons procédé par tranches successives (les fenêtres, la toiture...). Aujourd'hui, nous procédons différemment, avec un projet global dès le départ. C'est ainsi que nous obtenons le meilleur résultat et le meilleur rendement. Nous avons ainsi réalisé la rénovation de l'école, à l'époque en deux bâtiments distincts : l'école primaire d'un côté, l'école maternelle de l'autre, à côté de la salle des fêtes qui servait de cantine. Nous avons regroupé l'ensemble dans l'école maternelle. Des travaux conséquents qui ont bénéficié de subventions, sans augmenter la fiscalité des contribuables.

Nous avons également réaménagé une ancienne gendarmerie pour faire du logement collectif. La rénovation thermique avait aussi pour objectif de travailler sur le confort d'été et sur la qualité de l'air intérieur avec le CEREMA (les sols recèlent du radon et il nous faut être vigilant sur la ventilation intérieure. Nous avons utilisé des matériaux biosourcés pour l'isolation thermique par l'extérieur.

Aujourd'hui, je travaille sur un projet de petit lotissement, de l'habitat participatif passif, nous y reviendrons.

Photovoltaïque

A partir de bâtiments municipaux et d'ombrières de parking, nous travaillons à une couverture photovoltaïque suffisamment importante pour couvrir les besoins en électricité de la commune.

Notre objectif est de devenir progressivement un territoire à énergie positive. Il existe un réseau, le CLER, Réseau pour la transition énergétique (anciennement Comité de liaison pour les énergies renouvelables). Ses adhérents, de plus en plus nombreux, s'engagent dans la démarche. Cela concerne essentiellement le milieu rural, où l'on a la chance de pouvoir faire du développement d'énergies renouvelables plus facilement qu'en milieu urbain.

La transition énergétique va permettre de développer le milieu rural.

Pourquoi le rural plus que l'urbain ?

Quand on observe la consommation d'énergie, les grandes villes sont les plus consommatrices. Dans ces grandes villes, on va pouvoir travailler sur l'économie d'énergie en rénovant thermiquement les bâtiments ou en travaillant sur les modes de transport, mais sur la production d'énergie, c'est beaucoup plus contraignant. L'autonomie n'est pas accessible. Alors que dans le monde rural, on a beaucoup de places, de solutions et d'opportunités pour développer les énergies renouvelables.

Quelle complémentarité entre urbain et rural ?

Par des formats participatifs (énergie partagée) nous pourrions imaginer du cofinancement urbain rural. Les urbains ont des moyens et pourraient investir dans le rural sous forme participative (sur le modèle des SEM) avec des vraies retombées locales. Ce qui se développe sur les territoires ruraux crée une dynamique, de l'emploi et cela va apporter des ressources financières.

Les énergies renouvelables constituent un nouveau modèle de développement pour les territoires ruraux.

Le photovoltaïque

Pour couvrir les besoins électriques d'un territoire grâce au photovoltaïque, il faut mobiliser 2 à 3 Millièmes de la surface de la commune, en milieu rural. C'est accessible.

En milieu urbain, on va avoir besoin de 20 à 30 % du territoire ; ce n'est plus envisageable.

Le développement des ENR va se faire dans les territoires ruraux.

La participation citoyenne avec les citoyens ?

Je n'ai pas réussi à fédérer suffisamment les habitants sur les projets. Je compte le faire dans la mesure où j'ai plus de temps (je suis retraité). La concertation, c'est d'abord une affaire de temps. Pour les grands projets, c'est incontournable. Mais ce sont surtout des réunions d'information où l'on va expliquer ce que l'on va faire. Ce ne sont pas des réunions où l'on concerte véritablement.

Je pense qu'en travaillant plus avec des structures comme énergie partagée, on peut faire plus et mieux sur le volet participatif.

Sur le projet d'habitat passif et participatif, je me rends compte qu'il faut être beaucoup plus accompagnés par de l'ingénierie, des architectes, des acteurs habitués à ce type d'accompagnement. Des gens qui savent faire intervenir les habitants, et ce n'est selon moi pas le rôle du maire. Il nous faut des personnes extérieures, des tiers spécialisés dans la concertation.

Quelle maîtrise d'ouvrage pour l'habitat participatif ?

Nous co-construisons notre projet de maîtrise d'ouvrage, par le biais d'une SCIC et avec le conseil de nos architectes. Je vais travailler avec des associations comme Habicoop ou Habitat participatif pour discuter de la formule juridique. J'ai interrogé les services de l'Etat, le CEREMA, etc...tous me renvoient vers Habicoop et habitat participatif. Ils reconnaissent eux-mêmes que ces structures ont toutes les compétences requises sur ces domaines.

Produire du logement en centre bourg pour répondre à des demandes multiples

Nous avons fait beaucoup d'acquisitions foncières dans le centre bourg. Sur le foncier visé, nous effectuons les démarches pour l'acquérir également, il est important de maîtriser le foncier pour un projet d'habitat participatif. Nous avons des perspectives pour l'avenir en matière de projets de construction au centre de notre commune. La demande d'habitat est très variée. Nous nous

adressons à la fois à des jeunes couples, des « papys et mamies », des personnes en milieu de carrière, des gens qui veulent louer ou acheter. Nous voulons construire une offre de logements diversifiée pour répondre à une demande multiple.

C'est notre projet d' **Habitat heureux au travail : du logement pour tous.**

Nous projetons de réaliser du lotissement pour que des jeunes couples puissent construire leur maison

De la rénovation pour faire du locatif

Du locatif sénior avec accessibilité PMR

De l'habitat participatif en passif.

Une vraie programmation pour favoriser l'accueil de différentes populations.

Sur la mobilité

C'est un sujet sensible et complexe en milieu rural. Notre commune se situe dans un endroit éloigné, à l'écart des grandes villes, et nous ne disposons d'aucun moyen de transport collectif. Il ne serait pas raisonnable de disposer de lignes régulières car nous n'aurions pas une fréquentation suffisante. Nous avons des associations locales qui mettent en place du covoiturage, des solutions de voitures à la demande fondées sur du bénévolat. Plusieurs formules sont mises en place pour faciliter autant que possible le déplacement des personnes qui en ont vraiment besoin. La mobilité se fonde aujourd'hui sur un réseau de solidarité : des personnes acceptent de prendre de leur temps pour transporter des habitants vers Macon, pour des rendez vous médicaux par exemple. Cette association d'habitants est labellisée France Services.

Transition alimentaire

Elle se fait à l'échelle de la communauté de communes du Clunisois qui a mis sur pied un atelier de transformation des produits locaux. Un atelier a été construit et les habitants peuvent venir faire leurs propres confitures, leur saucisson qu'ils vont vendre ensuite...

Ingénierie, formation ?

J'ai une demande à formuler auprès des services de l'Etat : financer de l'ingénierie. C'est ce qui nous manque pour réaliser nos idées. Car des idées nous en avons ! Le code des marchés publics s'impose à nous et nous oblige à faire des démarches auxquelles nous ne sommes pas toujours rompus. Nous avons besoin, dans nos communes, d'ingénierie administrative, financière, juridique. Nous

avons besoin de cet accompagnement de la part des services de l'Etat pour assumer la transition écologique.

Un conseil à donner à vos collègues ?

Ne soyez pas timides, allez sur des dossiers importants ; prenez à bras le corps la rénovation thermique de vos bâtiments publics ; il existe des subventions et le service rendu à la population donne beaucoup de satisfactions. N'hésitez pas à faire des projets ambitieux, ils sont finançables. Ayez des projets d'avance « sous le coude », car, lorsque des appels à projets sont publiés, vous êtes prêts à dégainer rapidement, et c'est nécessaire car il faut souvent répondre dans les deux mois.

Des maires impliqués dans la transition écologique dans votre département

Jean Luc Delpeuch, Président de la communauté de communes du Clunysois

Echange avec Dominique Pallier,

Maire d'APPRIEU

Au sujet de l'implantation d'un méthaniseur sur sa commune

Introduction : le projet d'implantation de méthaniseur a fait l'objet d'une visite organisée par l'AMRF et GRDF, le jeudi 19 mai 2022. Ce projet a été engagé en 2012 et inauguré en 2019.

Si le déroulement s'est fait dans la douleur, c'est avant tout un problème de communication. Une somme de maladroites et de malentendus a jalonné la genèse de l'opération, alors même que le conseil n'était pas hostile à ce projet au démarrage. Le processus s'est très mal passé et nous sommes allés jusqu'à attaquer le permis du méthaniseur, déposer un référé pour suspendre les travaux... On a atteint un paroxysme dans le combat que l'on aurait pu éviter. Comment ne pas en arriver là ? En appliquant des règles simples, à commencer par le respect des parties prenantes du projet.

Ce qui a mis le feu aux poudres, c'est le dépôt d'un permis de construire sans que l'on en soit informés, par l'industriel porteur du projet. Ces permis sont instruits par le Préfet, le maire n'a qu'un avis à donner.

Nous nous sommes braqués suite à ce que l'on a considéré comme un dépôt trop rapide, car nous voulions discuter de la localisation, en savoir un peu plus sur le fonctionnement car nous étions inquiets des conséquences : les odeurs, le trafic routier, les risques d'explosion et les dangers, la perte supposée du marché de l'immobilier... Tout y est passé avec les riverains. S'est créée dans le hameau voisin une association de défense contre le méthaniseur. Le débat s'est politisé, au point que j'avais beaucoup de mal à évaluer qui était pour et qui était contre en terme de volumes... Progressivement, j'ai pu mesurer que ceux qui étaient contre représentaient une minorité. A proximité du lieu d'implantation.

Au sein du conseil, nous étions deux à ne pas être contre. Je me suis demandé si je ne devais pas démissionner.

Nos échanges au sein du conseil ont toujours été francs et nous avons toujours accepté de ne pas être d'accord. La règle est celle de la démocratie, c'est la majorité qui décide. J'ai donc dû porter la voix de l'opposition. Dans une étape où les relations se sont durcies. Les agriculteurs, sous la pression des syndicats agricoles, ont bloqué la mairie trois jours, distribué des tracts...

Sur l'attaque du permis, nous avons perdu. J'ai dû expliquer à mes collègues que le projet se ferait. Et que je ne souhaitais pas poursuivre la procédure. Nous avons alors décidé collectivement de reprendre les contacts et les échanges. Chacun avait évolué. Nous nous approchions des élections municipales, en 2019. Une très grande majorité des collègues ne se représentait pas.

A partir du moment où le méthaniseur a été inauguré et est rentré en fonction, nous n'avons plus eu aucune contestation. Chacun a pu mesurer que le méthaniseur ne sentait pas mauvais, que cela permettait à des agriculteurs en difficulté d'obtenir des compléments de rémunération, de se convertir au bio ou à l'agriculture raisonnée, ou encore que les problèmes de circulation n'étaient pas ceux annoncés...le rapprochement avec la nouvelle équipe municipale s'est mis en place. J'ai été sollicité par GRDF pour témoigner sur ce qui s'était passé. Nous avons partagé le sujet avec les porteurs de projet, qui ont également reconnu qu'ils n'auraient pas dû déposer le permis dans les conditions où ils l'ont fait, aussi rapidement. En reconnaissant mutuellement que nous aurions pu gérer le dossier autrement, nous sommes repartis sur de nouvelles bases.

Aujourd'hui, le contexte international évolue et le prix des énergies se tend. Une certaine fierté s'exprime sur notre territoire de disposer d'un tel équipement. Nous avons la préoccupation de concevoir un projet équilibré, dans les intrants, l'utilisation des engrais...

Le PC a été déposé en 2014 et le méthaniseur a été inauguré en 2019.

Le Préfet n'a pas délivré le permis. Il l'a été de manière tacite... Il n'y a pas eu d'expression de l'Etat. Stéphane Lefoll portait à l'époque le projet de 1000 méthaniseurs, repris par le gouvernement Macron. Tous les acteurs publics le souhaitaient mais il n'y a pas eu de portage au niveau local.

Si c'était à refaire ?

C'est un projet privé. Mais la dimension d'intérêt général est évidente. Il faut informer, faire de la pédagogie sur le dossier. Or le porteur de projet privé s'est dit : si je fais trop de pédagogie, je vais faire peur. Une erreur de jugement à mon sens. Par ailleurs, s'est exercée une forme de compétition entre les agriculteurs du territoire, ceux qui faisaient partie du projet et les autres, qui ont perçu, tardivement, l'intérêt économique de faire partie de cette aventure. D'où aussi l'empressement du porteur de projet à déposer le permis. Il est nécessaire de décoder le contexte local : quels sont les acteurs en présence, quels sont leurs intérêts ? Il y a parfois des intentions cachées. Quels avantages ? Quels inconvénients ?

La question de la circulation des camions et tracteurs

Sur notre territoire, le sujet a été clairement la circulation des véhicules. Ce sujet devait être abordé pour élaborer des solutions.

Il a fallu que l'on gère des montées au créneau de lotissements qui voyaient passer devant chez eux des très gros porteurs qui transportaient les **cives** (Une culture intermédiaire à vocation énergétique (CIVE) est une culture implantée et récoltée entre deux cultures principales dans une rotation culturale. Les CIVE sont récoltées pour être utilisées en tant qu'intrant dans une unité de méthanisation agricole) sur le site. Nous avons négocié avec les porteurs de projet un trajet, le problème avec les riverains a été résolu.

Nous avons tenté d'aborder le sujet des trajets en amont sans grand succès. La question des transports est stratégique, c'est aussi un coût si pour chaque rotation le trajet est plus long. En prenant le temps de l'échange, ils ont admis que pour quelques centaines de mètres de plus, le coût était absorbable et les dégâts sur le voisinage évités. Ils ont eu besoin d'expérimenter pour évaluer dans la réalité les différents trajets.

GRDF a joué un rôle positif et nous a accompagnés : organisation de visites, participation aux réunions publiques, travail de pédagogie...

Nous avons tenu une réunion publique qui, à l'époque, a réuni plus de 400 personnes. Nous n'avions jamais réuni autant de monde pour une réunion publique (plus de 10% de la population de la commune). Tous les élus étaient réunis. C'est un outil, un moyen efficace pour mesurer l'état de l'opinion d'une commune. C'est là que je me suis rendu compte que les opposants étaient en minorité. La réunion était conduite par une agence mandatée par GRDF.

J'ai depuis été sollicité par GRDF pour présenter mon témoignage de maire dans le développement de ce projet.

Entretien avec Jean Claude Pons,

Maire de Luc sur Aude.

Nous avons réalisé un diagnostic énergétique des consommations de la commune. Cette première étape était un préalable indispensable. Nous avons été accompagnés dans cette démarche par un bureau d'études (nom ?)

Nous nous sommes attelés à plusieurs sujets :

La consommation de la station d'épuration ; nous avons pu réduire le fonctionnement des pompes de 20 h à 12 h par jour. Le chauffage des salles de classe de l'école ? Les salles étaient chauffées 24 h sur 24. Le problème a été résolu par l'installation de sondes avec un investissement très modique;

Enfin, l'extinction nocturne de minuit à 5 heures du matin de l'éclairage public a été mise en place et acceptée par la population.

Nous avons engagé ensuite un projet de parc photovoltaïque avec un financement participatif.

Nous avons également mis en place une chaufferie bois.

L'ensemble de ces démarches a été réussie car nous avons démontré que nous étions capables à la fois de réduire les consommations et de produire localement.

Il a fallu naturellement être opiniâtres ! En particulier, les relations avec ENEDIS n'ont pas été simples pour que nous puissions imposer notre parc photovoltaïque et rejeter l'électricité produite dans le réseau. (Quelle production ?/rejet dans le réseau ou autoconsommation ?)

Nous n'avons pas connu d'échecs en particulier.

Nous avons organisé des visites nocturnes avec les habitants avec une caméra thermique pour démontrer la déperdition de leurs maisons et les inciter à s'engager dans des projets de rénovation /isolation thermique de leurs maisons. Nous sommes accompagnés par le cabinet ORTEA. Ce n'est pas facile d'engager les habitants, ils sont propriétaires, c'est leur décision. Notre rôle d'élus était de leur montrer que leur maison pouvait être mieux isolée.

Nos relations avec les citoyens ?

Nous avons une méthode éprouvée. Je ne crois pas beaucoup aux séances collectives de concertation, où ceux qui ont des choses à dire n'osent pas le faire car certains parlent plus fort. Et étouffent la parole. Nous préférons la méthode suivante. Nous constituons un échantillon représentatif de personnes composant la population (habitants ou usagers de la commune, familles, personnes âgées). Nous avons recruté une stagiaire étudiante en Mastère. Elle s'est rendue chez les habitants, le soir, et les a interrogées une à une. Les personnes sont en confiance, elles se sentent libres de leurs réponses face à une personne extérieure, qui n'est pas élue de la commune.

On en arrive à classer les personnes en trois catégories : les pour, les contre et les neutres. Notre objectif ensuite est d'accompagner ceux qui sont neutres pour les engager à être favorables, et ceux qui sont contre à adopter dans un premier temps une attitude neutre. Bien entendu, nous veillons à apporter des réponses à chacune des questions posées et nous faisons circuler les questions et les réponses pour chacun.e en bénéficie de ces éléments d'information.

Un exemple ? Certaines personnes étaient hostiles au projet photovoltaïque car elles pensaient qu'elles seraient privées d'eau (les panneaux seraient une cause d'imperméabilisation). Nous avons fait venir une hydrogéologue qui leur a expliqué que l'eau continuerait à s'écouler sans risques.

Information, ingénierie, formations

Globalement nous n'avons pas de difficultés particulières pour nous informer sur ces questions. Avec les associations de maires dont l'AMRF, nous avons accès à toutes les informations utiles. Nous ne rencontrons pas d'obstacles particuliers. Nous avons accès à des bases de données, nous avons des référents, cela se passe bien.

Ce qui nous manque sans doute le plus c'est **l'ingénierie sociale/sociologique**. L'acceptabilité sociale, comprendre pourquoi certains citoyens s'opposent à des projets, comment les accompagner, comment les embarquer : c'est une vraie expertise, une vraie technicité, bien plus utile que les concertations mises en place par les élus où les gens vont râler et cela ne mène nulle part.

Des formations ?

Nous n'avons pas vocation en tant qu'élus à devenir experts techniques sur les sujets énergétiques. Nous avons besoin de formations génériques, transversales, pour encadrer nos projets. Sinon, nous savons à qui nous adresser facilement pour avoir des explications (exemple Solagro pour le photovoltaïque).

Quel conseil aux collègues ?

Forgez vous une vision globale de votre projet avant de vous engager. Quelles actions amont et aval découleront de votre initiative.

Un exemple : vous envisagez d'équiper la commune d'une chaudière bois. Interrogez vous sur les sources d'approvisionnement de cette chaudière (du bois local ou des granulés qui viennent de l'autre bout de la France)

Interrogez vous aussi sur l'impact auprès des riverains. Nous avons dû résoudre un sujet lié au rejet des fumées dont se sont plaints certains voisins.

Associez les habitants. Prenez le temps de les associer dans votre démarche pour les sensibiliser.

Dans ma commune, une habitante octogénaire a investi 1500 euros dans le projet photovoltaïque. Interrogée par une télévision locale sur sa motivation, elle a répondu qu'elle assistait à la dérouté des ours blanc en Arctique à la télévision mais qu'elle ne pouvait rien faire. Alors qu'avec le projet photovoltaïque dans sa commune, elle sait qu'elle peut agir localement avec un impact direct. Proposez des solutions locales, à la portée de vos habitants, ils s'engageront. Nos populations rurales sont très sensibilisées à la question de la transition.

Sur la coopération territoriale, c'est efficace lorsque les maires parlent aux maires. Il nous faut des projets pilote qui deviennent des références pour engager des coopérations à l'échelle de nos territoires. C'est moins efficace lorsqu'il s'agit de coopérer avec des administrations moins impliquées dans les territoires.

Sur la transition alimentaire, notre enjeu, c'est la sécurité alimentaire. Les grandes surfaces et les centrales disposent de quelques jours de stocks. Nous sommes dans une situation de grande insécurité. Nous devons nous engager dans une agriculture diversifiée, résiliente. Nous engager massivement dans l'agriculture biologique avec le minimum d'intrants. Rappelons que la Russie est le premier producteur mondial d'engrais azotés...

Des maires de votre département impliqués dans la transition écologique ?

Maire de Cazalrenoux

Maire de Val de Faby

**Entretien avec Gilles TALLUAU,
Maire de Varennes sur Loire (Maine-et-Loire),**

Les initiatives prises sur la commune ?

Biodiversité

Nous avons recréé des zones humides sur notre commune, qui ont favorisé le retour de la biodiversité (des grenouilles notamment), développé des itinéraires de promenade, un verger partagé avec des essences d'arbres anciennes. Nous avons installé des animaux (des chèvres) et créé un parc de jeux pour les enfants.

Un canal alimente notre commune. Une éolienne alimente la zone humide en pompant l'eau dans le canal. Les bassins sont étanchés à l'argile.

Végétalisation et restauration des haies

Tous les ans, nous replantons un kilomètre de haies ; ces haies ont été supprimées il y a une trentaine d'années au moment du remembrement. Nous les reconstituons patiemment. C'est un travail de longue haleine car il faut convaincre les agriculteurs mais nous y parvenons d'autant plus que ces travaux sont financés à 80% par des subventions. Et les 20% restants sont financés par la commune lorsqu'il s'agit de chemins communaux. Les haies font revenir les oiseaux.

Nous projetons aujourd'hui de rénover la cour de l'école, actuellement imperméable, en revégétalisant une partie. Nous sommes accompagnés par le parc naturel régional et le CAUE.

Isolation thermique

Nous isolons nos bâtiments communaux (l'école de musique, l'école primaire) : c'est un gain financier et de confort.

Nous sommes au cœur du PNR Loire Anjou Touraine : on s'est appuyé sur l'expertise du Parc qui nous a aiguillés sur nos demandes de subventions et nous a conseillés sur le choix des matériaux isolants. L'isolation extérieure a également permis de rénover les façades des bâtiments.

Nous poursuivons l'isolation thermique des bâtiments publics.

Photovoltaïque

Je souhaite pouvoir installer des panneaux photovoltaïques sur le toit du clubhouse du club de foot que nous allons construire. Sur le parking de notre maison de santé, je compte également installer des ombrières couvertes de panneaux photovoltaïques. J'étudierai cela avec le syndicat des énergies du Maine et Loire dont ma commune est adhérente. En qualité d'adhérents, nous bénéficions d'un fonds de concours de 25% et de l'expertise technique. Nous confions également l'entretien de éclairage public au syndicat.

Des échecs ?

Ils sont surtout liés à la contrainte de l'urbanisation avec la protection des terrains agricoles. On se rend compte aujourd'hui que nous n'avons plus de terrains constructibles : les terrains sont réputés inondables ou inconstructibles pour la préservation des terrains agricoles. Aux grandes villes la possibilité de s'étendre. Mais les petites communes n'ont plus la possibilité de construire. Nous souhaiterions conserver la possibilité de construire des maisons pour accueillir de nouvelles familles, afin de protéger les écoles et les commerces. Cela pose un véritable problème car on nous demande de faire un effort pour réinvestir les dents creuses et revitaliser le centre bourg en densifiant au maximum. Mais ces opérations de construction coûtent deux fois plus cher que de construire un terrain nu. Et nous sommes peu aidés pour la densification du centre bourg.

La relation avec les habitants et les citoyens ?

Elle se fait de manière simple. Lorsque nous avons un grand projet, je réunis la population pour donner des informations. Dans des communes voisines, je vois des affiches avec « allo Monsieur le Maire ». Dans ma commune, la plupart des habitants ont mon numéro de téléphone ! Lorsque le maire est abordable, proche de la population et du conseil municipal, le contact est facile et on échange naturellement. Lorsque les projets risquent de modifier les habitudes des gens, on organise une réunion publique. Les habitants participent volontiers à ces réunions. Les projets doivent être bien expliqués. Et nous avons des moyens de communication efficaces : un compte facebook, la presse locale, le mail, les associations de la commune que l'on réunit 1 à 2 fois par an. Les associations sont un moyen efficace de répondre aux interrogations des citoyens.

Ingénierie, information, formations ?

J'ai la chance d'avoir le siège du PNR à 5 km de ma commune. Nous sommes bien informés. Il existe plein d'aides, de subventions, mais les maires des petites communes ne sont pas nécessairement bien informés. Ce qu'il nous faut, c'est **un guichet unique de la transition écologique**.

J'ai déjà engagé des collègues maires à contacter l'AMRF pour s'informer sur des situations particulières.

La mobilité ?

C'est un vrai sujet. Vu de nos petites communes, on a le sentiment que la mobilité a été inventée pour les grandes villes, avec des tramways et des pistes cyclables. Nous avons également besoin de nous déplacer ! Le département a mis sur pied un schéma départemental de la mobilité, relayé par l'agglomération. J'ai demandé aux équipes de ma commune de décliner ce plan à l'échelle de notre commune. Les habitants sont en demande de pistes et d'itinéraires cyclables, à la fois pour une pratique de loisirs mais aussi pour se rendre à leur travail (souvent à vélo électrique). Nous avons peu de relief dans notre territoire, cela simplifie les déplacements à vélo. Ce qui compte, c'est de sécuriser au maximum les itinéraires. La liaison domicile-travail est encouragée en mobilités douces. Le PNR apporte des conseils mais ne finance pas... Notre agglomération nous aide également (La communauté d'agglomération Saumur Val de Loire compte près de 100 000 habitants).

Un conseil à donner à vos collègues ?

Je suis à l'écoute des citoyens. Je recommande l'anticipation : avoir un coup d'avance pour préparer l'avenir avec des dossiers pré-établis sur les besoins de la commune. Lorsque le gouvernement change, les priorités peuvent changer. Nous devons être prêts à présenter nos dossiers.

Nos difficultés : le recrutement et la formation des agents ; le CNFPT ne répond pas à tout. Le statut de l'élu mériterait d'être renforcé. La protection des terres agricoles et la mise en place de la ZAN sont un sujet de préoccupation élevé

Avez vous des noms de maires du département, impliqués dans la Transition écologique, dans votre département, à nous communiquer ?

Jean-Louis Demois, maire d'Ecuillé

> gestion des déchets, mise en place d'un tiers lieu sur sa commune.

06 79 70 25 58

Entretien avec Jean VOGEL, ancien Maire de Saales (Bas Rhin),

Les initiatives prises sur la commune

J'ai écrit un ouvrage intitulé « l'appel de Saales³ » dans lequel je relate toutes les expériences conduites sur ma commune. Chaque détail compte. Nous sommes une commune pauvre, avec très peu de moyens : il a donc fallu que nous transformions tous nos handicaps en atouts. Commune de montagne, après 1999, nous avons subi la tempête et de nombreux arbres sont tombés. Nous avons alors lancé l'idée d'une chaufferie au bois. Elle avait la particularité de raccorder l'ensemble des bâtiments communaux, (9 bâtiments et donc suppression d'autant de chaufferies individuelles auuel). Mais aussi de vendre 60% de la chaleur produite à des structures non communales : maison de retraite, acteurs privés...Au début, nous avons fait venir des plaquettes de 70 à 80 km de chez nous, mais avec la création de différentes chaufferies, des entrepreneurs locaux se sont lancés. Aujourd'hui, 70 à 80 % du bois utilisé provient de forêts et d'entreprises situées à moins de 20 km. Et dès lorsque l'on pouvait utiliser du bois de la commune, on a demandé à ce qu'il soit puisé sur la commune.

Concevoir et réaliser une chaufferie au bois, ce n'est pas si simple. Elle doit être très bien dimensionnée (la notre est un peu surdimensionnée), le bois doit être très sec etc... Il faut éviter de choisir le moins disant...En 2001, lorsque je fais campagne, les opposants déclarent : « on ne veut pas d'incinérateur au milieu du village ! » La cheminée faisait peur. Nous avons multiplié les réunions publiques pour définir le bon endroit, répondre aux inquiétudes des habitants, expliquer l'intérêt que cela allait représenter pour notre commune.

La collecte des déchets verts des particuliers ?

En Autriche, cette collecte est organisée dans chaque village. Un emplacement est réservé à cette dépose. Deux fois par an, une entreprise vient sur place et broie tous les déchets et veille au tri (matériau pour le compostage et pour le déchiquetage de bois).

En France, nous ne sommes pas encore capables de le faire. C'est une piste à creuser.

L'énergie solaire

Nous sommes une des premières communes à avoir fait le diagnostic du potentiel solaire des bâtiments communaux. Ainsi, faute de hangar municipal, la Chaufferie a été couverte de panneaux solaires. Et le photovoltaïque nous paye

³ L'appel de Saâles, Jean Vogel, 2019, éditions Nuées bleue-du quotidien, 2019. Préface d'Axel Kahn

aujourd'hui le hangar municipal ! Nous avons bénéficié d'un contrat très intéressant avec un tarif de rachat attractif avec EDF. Un installateur qui travaillait dans une commune voisine a décidé de venir s'installer chez nous. Tout comme un bureau d'études spécialisé dans les énergies.

Isolation thermique

Tous nos bâtiments communaux ont été isolés (avec des matériaux biosourcés). Nous disposons sur notre commune d'un « VVF » très énergivore. Il a été entièrement repensé sur le plan énergétique pour devenir BBC : isolation, chaufferie à plaquettes, éclairage led... Et est devenu le premier village de vacances ecolabellisé.

Les économies faites sur le chauffage ont couvert les travaux de remise aux normes des bâtiments.

L'éolien

Personne n'est venu nous démarcher. C'est une décision de notre commune. Les atlas éoliens des régions nous ont bien aidés. On s'est rendu compte avec un maire d'une commune limitrophe que l'on disposait d'un potentiel éolien très favorable. A l'époque, j'étais au comité directeur des communes de montagne à l'ANEM (association nationale des élus de montagne). J'ai obtenu une étude gratuite pour établir un pré-diagnostic. Lequel s'est révélé positif. Nous avons alors choisi de travailler avec une filiale d'EDF. L'aventure a duré 14 ans. Nous avons inclus dès le départ dans le processus les associations environnementales, les chasseurs... Nous avons engagé des réunions publiques, réalisé des photo-montages du site... Grâce à l'appui de la région, nous nous sommes entourés de trois bureaux d'études indépendants, et le projet a pu se mettre en place. Nous avons d'abord et avant tout travaillé sur **le paysage** pour intégrer les éoliennes. Toutes les éoliennes se situent en forêt en zone de montagne. Ailleurs, dans les zones de plaine, il est possible de mieux intégrer les éoliennes dans le paysage, en créant par exemple un demi-hectare de futaie jardinée au pied de ces éoliennes. Il faut accepter de perdre 10 à 15 % de productivité pour intégrer les éoliennes dans le paysage.

Nous avons enfin veillé à ce que les communes puissent devenir actionnaires.

Et nous avons veillé à ce que ces éoliennes se réalisent sur des terrains communaux. Je suis pour ma part favorable aux DUP pour l'installation d'éoliennes. Je ne recommande pas d'engager un projet d'éoliennes sur une commune rurale si la commune n'est pas ou ne se rend pas propriétaire du foncier.

Nous avons bien sûr essayé des oppositions, les associations environnementales dans la mesure où nous nous implantions en zone forestière...

Aujourd'hui, les associations environnementales ont une connaissance des chauve souris qu'elles n'auraient jamais acquises sans les éoliennes. Les mâts sont équipés d'appareils de mesure à 100 mètres de hauteur et l'on sait précisément les espèces de chauve souris qui vivent à cette hauteur, on peut les observer., savoir comment elles s'alimentent...

La dynamique engagée a été si forte qu'elle a embarqué toutes les parties prenantes dans le projet d'éoliennes.

Un échec ?

Ils nous ont permis de rebondir. Le fait que sur la chaufferie on ait mis 5 ans car nous avions des oppositions, a également permis de prendre conscience que l'équipement ne faisait pas de bruit, que cela ne gênait personne, que le prix du fuel avait augmenté et que cela devenait rentable de se brancher sur le réseau biomasse... et L'exemple de la chaufferie nous a facilité la tâche pour déployer le projet d'éoliennes.

Il faut savoir prendre son temps.

La participation citoyenne avec les citoyens ?

La sociologie rurale nous enseigne que 10% de la population est à même de prendre des responsabilités ; ensuite les 40 % suivants suivent lorsque les 10% ont fait leur partie du travail, puis les 40% suivants emboitent le pas lorsque les premiers 40% se sont engagés...jusqu'aux 10% qui, quoi que vous fassiez, sont systématiquement contre tout.

Dans notre commune « de montagne », contrairement à la majorité des communes équivalentes, nous avons un renouvellement de population très fort. 60% de nos habitants n'habitaient pas la commune il y a 10 ans. 40% de notre population aujourd'hui n'est pas au courant de ce qu'a été le projet des éoliennes.

Lorsqu'un nouvel habitant arrive, c'est une richesse pour la commune. Je vais à sa rencontre pour lui demander ce qu'il peut faire pour le village.

A l'époque, on a référencé toutes les personnes qui avaient entre 20 et 40 ans, considérant que c'étaient ces personnes qui prendraient le relais de nos initiatives demain. Nous les avons invités et leur avons proposé de s'investir dans les projets. Et bien même les adeptes du quad sont partis dans l'aventure. Il

fallait à tout prix que chacun puisse, en voyant demain les éoliennes, se dire : je suis actionnaire de ce parc éolien.

Information, formation, ingénierie ?

J'ai eu accès à toutes les informations dont j'avais besoin. J'avais beaucoup de réseau (Région, département, ADEME...). Le monde de la transition écologique est finalement assez petit. On est très vite connectés à l'ensemble des acteurs potentiels. Et par rebond, on peut trouver facilement la personne qui a la bonne information. C'est à la portée des maires d'accéder à la bonne information.

Un conseil à donner à vos collègues ?

La première qualité d'un maire, en particulier pour s'engager dans la transition écologique, c'est le courage ! Et la vision de ce que pourra être son territoire dans 25 ou 50 ans !

Je me souviens de l'époque où Catherine Trautmann a lancé le premier tram à Strasbourg, au début des années 90. Elle se faisait insulter comme jamais je ne me suis fait insulter en 25 ans de parcours de maire ! Et elle est allée au bout.

Lorsque l'on suit le débat actuel sur le ZAN (zéro artificialisation nette), on constate que chacun veut son exception. Il faut du courage pour appliquer chez soi des mesures en faveur de la transition écologique.

Avez vous des noms de maires du département, impliqués dans la Transition écologique, dans votre département, à nous communiquer ?

Nicolas Bonel, maire de Muhlbach sur Bruche

POUR CONCLURE

Mon rapide plongeon dans le réseau des maires ruraux de France est une belle aventure, inspirante, enthousiasmante et optimiste. Elle m'engage à concevoir de la complémentarité entre petites et grandes communes. Je partage mon temps entre une petite commune de la Drôme provençale, dans le PNR des Baronnies provençales, et Lyon où j'ai travaillé au développement urbain du centre-ville. L'énergie et l'innovation dont font preuve les maires sur leurs territoires force le respect, compte tenu de la modeste ingénierie dont ils disposent face aux « directions techniques » qui composent les grandes collectivités. Les petites communes n'en sont pas moins inventives, et le contact direct du maire avec ses habitants favorise (sans angélisme) des prises de décision plus rapides.

Le grand atelier des Maires, dont le lancement est prévu pour le mois de septembre 2022, contribuera à délier les langues et à promouvoir à l'échelle nationale ces initiatives, en engageant la transition écologique dans une démocratie du faire, comme le propose la présentation du grand atelier.

Je souhaite que ce travail puisse alimenter la préparation de ce grand atelier, dont les fondamentaux sont clairs :

✓ Former un panel de Maires ruraux aux enjeux de la transition écologique

→ Plusieurs maires interrogés ont non seulement les compétences mais aussi l'expérience de terrain pour l'assumer.

✓ Repérer les « pépites écologiques » de la ruralité, comprendre et donner à voir leur exemplarité, leur originalité et leur valeur transformatrice

→ Là encore, les témoignages et les exemples sont nombreux.

✓ Faire système « des petites victoires » et les diffuser

→ Cette diffusion doit être plus massive et être « multicanal » (dossier de presse, lettre d'information, courtes vidéos, infographies, motiondesign...)

✓ Révéler une vision politique rurale innovante de la transition écologique

→ L'atelier doit aider à **produire un récit** (storytelling) réaliste et illustré pour convaincre et essaimer.

✓ Inspirer l'urbain autant que s'inspirer de lui et favoriser les échanges

→ La recherche de complémentarités autour de l'alimentation locale et durable/mobilité/Production d'ENR ?

Enfin, n'ayant pas eu la possibilité d'interviewer la présidente de la commission, je termine ce rapport par une citation :

« Nous sommes convaincus que l'approche des communes rurales, par la petite taille de leur organisation, leur pragmatisme et leur capacité à produire un récit global remettant le citoyen au cœur de l'action publique, porte en germe un changement de paradigme dans la construction des politiques publiques. »
(Fanny Lacroix, VP de l'AMRF)

Agrivoltaïsme. Générale du Solaire

Quelles opportunités pour les communes rurales ?

Expertise et expérience sur un sujet neuf.

Christelle Martin, resp Marketing et communication + Guillaume d'H ?, Générale du Solaire

Jean Claude Pons

- 1) Nous sommes très sollicités par cette question. La France n'a pas rempli ses objectifs en matière d'énergies renouvelables. Pb d'acceptabilité de l'éolien
- 2) Il faut des surfaces : milieux naturels (contraintes natura 2000), post industrielles (ex décharges). Mais les sites sont pour la plupart en cours d'équipement. Restent les surfaces agricoles. Gros enjeu car destinées à l'agriculture.
- 3) Etude Ademe : clarification sur la définition de l'agrivoltaïsme. Mais pas sur les conséquences.
- 4) Dans les 10 ans, 50% des agriculteurs vont quitter leurs exploitations. Redistribution des cartes. Libération de certaines surfaces.
- 5) Les atouts : mobiliser des surfaces + compléments de revenus aux agriculteurs
- 6) Prendre en compte la production agricole. Preuve n'est pas faite que la production agricole est compatible avec la prod d'agrivoltaïsme.
- 7) La commune doit être l'autorité régulatrice. Pas seule. Pour gérer l'acceptabilité.
- 8) Seuls les projets retenus par la CRE devraient être retenus in fine.

Guillaume d'H générale du solaire

SOCIETE créée en 2008. Nous sommes producteurs d'énergie.

Centrales au sol.

300 MW crete en exploitation. 300 ha.

Président = Président d'Enerplan.

Qui est concerné ? Plus de 85% dans des communes de moins de 3500 habitants.

Les centrales en développement sont davantage situées dans le nord aujourd'hui.

Schéma classique : des structures en métal, pas de bétonisation du sol (donc pas d'imperméabilisation). Clôtures, locaux techniques 15 m2, citerne. Espace préservé pour la biodiversité.

Le contexte du solaire en France

Indépendance énergétique (réduction d'importation d'énergies)

Croissance économique, nouveaux emplois

Objectifs très ambitieux : multiplier X 4 la puissance installée en 8 ans

35 à 44 GW d'ici 2028 contre 10 GW aujourd'hui

Développer les toitures et développer les centrales au sol.

Sur les terrains dégradés et délaissés.

Sites pollués anciennes carrières, décharges, délaissés d'aérodromes, routier portuaire

Cela ne suffira pas. (Ces sites sont largement préemptés).

Il nous faut des terrains propices à l'agrivoltaïsme. (50% du territoire = Terres agricoles)

Réglementation : ne sont pas considérées comme de l'artificialisation.

Rôle du Maire

Où vont intervenir les maires ?

Point d'entrée

Accompagnement de la transition énergétique et agricole sur les territoires

Veille à la cohérence du projet

Acteur de l'acceptabilité des projets

Sélection de l'opérateur PV (si le terrain appartient à la commune)

Conseille les parties prenantes

Orienté le développement du projet

Accorde le PC (si c'est une serre). Sinon c'est le Préfet.

Ce que le solaire peut apporter aux communes

Revenu annuel

Participation à la transition et l'indépendance énergétique

Accompagnement de la transition agricole

Implication de la population locale. Financement participatif et citoyen

Agrivoltaïsme : aller plus loin que la coactivité pastorale et apicole

Héberge des troupeaux de moutons sur ces centrales au sol pour entretenir les parcelles herbeuses. L'apiculture est aussi possible

>>Placer le projet agricole au cœur du projet solaire.

Quizz : quels critères rentrent en compte dans l'élaboration d'un projet agrivoltaïque ?

amélioration du rendement de la parcelle

Augmentation des revenus des exploitants

Potentiel agronomique

Implication de l'exploitant

Innovation technologique

Installation des jeunes agriculteurs

Plusieurs définitions de l'agrivoltaïsme

« L'installation photovoltaïque doit apporter un service en réponse à une problématique agricole » selon l'ADEME

Adaptation au changement climatique/ Protection contre les aléas climatiques

Amélioration du bien-être animal/ Service agronomique

Label projet de l'AFNOR > Maintien de l'activité agricole

Notre vision : des projets vertueux

Le fait de combiner une production agricole et une production d'électricité

Production agricole reste au cœur du projet

Ne doit pas être un simple entretien de la parcelle

Ne pas mettre en danger la production agricole

Démantèlement et réversibilité anticipé et provisionné.

Des projets de territoire, pas de modèle unique

Aléas climatiques : gelées, fortes chaleurs

Stress hydrique, rentabilité

S'adapter à l'agriculture locale

Des modèles adaptés à l'élevage bovin, ovin, la viticulture

Prise en compte du paysage et des modes de production locale

Quelques exemples

1) Une exploitation agricole de 80 ha en friche depuis 10 ans.

Départ à la retraite en 2012. Pas de repreneur faute de rentabilité

Dégâts de gibier importants

Sols pauvres et sensibles aux aléas climatiques

Proposer sur une partie d'installer un jeune agriculteur aidé par la création d'un parc photovoltaïque

Dédier 8 ha pour le parc photovoltaïque > Production de 8,6 MW

Surélever les panneaux pour laisser passer les animaux / Tables optimisées pour l'élevage

4 m entre les tables pour faciliter l'entretien des prairies

Complément de revenu

2) Truffières solaires

Des structures optimisées pour l'exploitation de chênes truffiers

Récupération des eaux pluviales

Création d'un fossé en bas des trackers / Ombrage des trackers

3) Protection des cultures (ombrière ?)

Avec Sun Agri. Design adapté au travail agricole

Orientation des panneaux solaires, pilotée en priorité pour les besoins des cultures

Questions-réponses

Réduire l'intrant de produits chimiques ; Bassin de rétention ?

Intéressant. Technique. Administratif.

Engrillagement obligatoire ? Oui en l'adaptant aux besoins de l'exploitant. Enclos pour l'élevage par exemple + Opportunité pour sécuriser le terrain (contre le gibier également).

Problématique paysagère au cœur du sujet.

Rendement de la production. Démarches expérimentales

Durée de vie ? 40 ans environ. Durabilité améliorée. Filière recyclage organisée (première usine). Équipements électriques à changer, pris en charge par l'opérateur + Démantèlement pris en charge par l'opérateur. 94% des panneaux recyclés (Véolia 1^{ère} usine SOREN). Eco participation obligatoire quand on achète des panneaux.